

Recueil d'activités

Objectif de développement durable 4
« Éducation de qualité »



Scannez ce QR code pour accéder à la version numérique du recueil d'activités avec tous les liens hypertextes mentionnés, les supports d'activités et les annexes.



Remerciements :

Responsables de publication

Alain Tourret et Jonas Bochet - Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Conception

Clémence Bisson et Alexandra Frontali - Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Mise en page

Eve Mesnil Lefellier - Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Relecture

Alexandra Frontali, Clémence Bisson, Juliette Joyeux, Léo Manson - Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Impression

Imprimerie Nii
Papier recyclé Nautilus
Octobre 2021

ecHo est un programme pédagogique d'éducation aux Objectifs de développement durable, proposé par la Région Normandie et mis en œuvre avec l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix en partenariat étroit avec les autorités académiques de Normandie.

Sommaire

Partie 1 : Présentation du recueil d'activités	4
L'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.....	5
La méthode : l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique	5
Présentation du programme pédagogique echo	7
L'équipe echo	7
Objectifs du recueil d'activités.....	7
Présentation des Objectifs de développement durable	8
Focus sur l'Objectif de développement durable 4 « Éducation de qualité »	12
« Objectifs de développement durable et droits de l'Homme » par Catherine-Amélie Chassin.....	15
Partie 2 : Activités pour aborder l'Objectif de développement durable 4 « Éducation de qualité »	18
• Activité 1 - La course aux ODD	20
• Activité 2 - C'est quoi une éducation de qualité	26
• Activité 3 - En route vers une éducation de qualité	28
• Activité 4 - Trois besoins.....	30
• Activité 5 - Où ai-je accès à l'éducation ?.....	34
• Activité 6 - La galaxie des ODD	36
• Activité 7 - Répondre aux inégalités.....	42
• Activité 8 - Action	44
• Activité 9 - Le conseil du « vivre-ensemble à l'école ».....	50
• Activité 10 - Qui décide à l'école ?.....	57
• Activité 11 - Les obstacles à une éducation de qualité.....	63
• Activité 12 - Montrez mes droits	65
• Activité 13 - Quelle est ma position ?.....	68
• Activité 14 - Combien nous faut-il ?.....	70
Partie 3 : Ressources utiles	74

Partie 1

Présentation du recueil d'activités



Recueil d'activités

Objectif de développement durable 4 « Éducation de qualité »

L'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Fondé en 2008 par la Région Normandie, l'Ordre des avocats de Caen, l'Université de Caen-Normandie, la Ville de Caen et le Mémorial de Caen, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix est une association Loi 1901 qui a pour objectif de promouvoir les droits de l'Homme, le droit international humanitaire, et le règlement pacifique des différends.

Contribuer au développement d'une culture de paix en favorisant la connaissance des droits de l'Homme par tous les citoyens.

En s'appuyant sur son expertise scientifique et sur les méthodes d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique développées par des organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'Institut entend **faire connaître, comprendre et promouvoir les droits de l'Homme.**

Afin de remplir cet objectif, l'Institut organise son travail autour de deux axes : la diffusion des droits de l'Homme et la formation à l'éducation aux droits de l'Homme.

- **Diffuser les droits de l'Homme**

Les interventions de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix proposent une sélection d'activités participatives composées sur mesure qui permettent aux participants d'écouter, de s'exprimer librement, d'appréhender et de respecter l'opinion de l'autre mais aussi, d'agir en équipe. Chaque activité se compose d'un temps d'expérience, individuelle ou collective, et d'un temps essentiel de réflexion et d'évaluation collaborative.

- **Former à l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique : créer des multiplicateurs**

Conscient de l'efficacité et de la pertinence de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique dans le développement d'une culture de paix visant au respect des droits de l'Homme, l'Institut organise régulièrement des sessions de formation destinées aux professionnels, organisations de la société civile, enseignants, avocats, magistrats. L'objectif de ces formations est de créer des multiplicateurs capables ensuite de réutiliser la méthode et les outils pour faciliter la diffusion d'une culture de paix parmi l'ensemble de la société.

La méthode : l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique

L'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique a pour objectif de :

- Susciter une prise de conscience ;
- Donner des connaissances et des compétences pour connaître les droits de l'Homme, les respecter et les défendre ;
- Faire des participants des acteurs de la diffusion des droits de l'Homme.

Cette méthode déconstruit les préjugés, amène les participants à réfléchir, à argumenter, à développer leur esprit critique et à trouver des solutions pour agir. Elle renforce également les connaissances juridiques autour des droits de l'Homme.

L'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique est un outil flexible qui s'adapte à tous types de publics. Ainsi, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix mène des actions en Normandie, en Europe et à l'international, en milieu scolaire et universitaire, auprès d'associations, d'organisations de la société civile, de professionnels du droit, de personnes en conflit avec la loi et de toute personne qui souhaite s'engager dans la diffusion des droits de l'Homme.

En effet, l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique ainsi que les compétences juridiques de l'équipe de l'Institut lui donnent la possibilité de s'adapter aux demandes des publics qui la sollicitent : ses méthodes flexibles sont en mesure de convenir à tous.

L'éducation aux droits de l'Homme est reconnue et présentée dans la **Charte du Conseil de l'Europe sur l'Education à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'Homme**. Ce texte international reconnaît l'efficacité de cette méthode et encourage les Etats signataires, dont la France fait partie, à proposer des formations à destination des enseignants et formateurs pour qu'ils puissent s'emparer de cette approche pédagogique.

Cette approche pédagogique met en avant une éducation holistique, qui part des besoins de l'apprenant et tend à clarifier des valeurs plus qu'à dispenser des savoirs. Il s'agit donc d'un apprentissage ouvert, favorisant les réponses multiples aux problèmes abordés. Les acquis sont le fruit des échanges et de la coopération entre les participants prenant part à l'expérience.

En effet, chaque activité est une expérience qui permet d'amener la réflexion des jeunes autour d'un sujet qui nourrira les échanges sur les droits de l'Homme, les Objectifs de développement durable et l'Education de qualité. La phase de compte rendu et d'évaluation est essentielle au processus d'apprentissage par l'expérience. Cette dernière est en effet la partie la plus importante. C'est elle qui permettra aux participants de replacer dans un contexte global ce qu'ils ont vécu à travers l'activité proposée.

Le compte-rendu et évaluation de l'activité se construit en trois phases :

1. L'observation : que s'est-il passé ?
2. L'interprétation : que retirons-nous de cette expérience ? Qu'avez-vous appris ?
3. La généralisation : quels échos et parallèles pouvons-nous trouver dans la vie quotidienne, le monde, l'actualité, etc.

Pour mener à bien et animer ce temps d'évaluation, des questions sont proposées pour chaque activité, permettant de répondre aux objectifs pédagogiques énoncés. Cependant, à l'image du déroulé de l'activité, chaque animateur est encouragé à adapter les questions afin d'atteindre les objectifs souhaités et ainsi amener les élèves à échanger sur les thématiques pertinentes en fonction des besoins du groupe.

Conseil pour l'animation des séances

Les activités et les thèmes abordés sont essentiellement basés sur l'échange (travail en groupe, coopération, débat, argumentation...). C'est pourquoi il est primordial d'établir un environnement de confiance et de respect. Ces deux valeurs sont le socle du bon déroulement des séances. Elles permettent aux participants de s'exprimer librement et de prendre part à l'activité sans se sentir jugés. Chacun doit se sentir suffisamment à l'aise afin de pouvoir être acteur de l'expérience. Enfin, n'hésitez pas à rappeler à chaque début de séance que le groupe doit évoluer dans une atmosphère respectueuse, qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse et que chacun est libre d'exprimer son opinion et ses arguments.

Pour davantage d'informations sur l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique, nous vous invitons à consulter le **chapitre 1 du manuel Repères du Conseil de l'Europe**.



Recueil d'activités

Objectif de développement durable 4
« Éducation de qualité »

Présentation du programme pédagogique eHo

eHo est le nouveau programme pédagogique d'éducation aux Objectifs de développement durable porté par la Région Normandie et mis en œuvre par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix en partenariat avec les autorités académiques de Normandie.

Tout comme le programme Walk the Global Walk mis en œuvre avant lui de 2017 à 2021, eHo favorise un modèle éducatif novateur reposant sur l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique. Des activités pédagogiques ludiques, participatives et accessibles à tous sont proposées pour mieux comprendre les problématiques liées aux enjeux mondiaux actuels : changements climatiques, égalité des genres, migration, numérique, inclusion des personnes en situation de handicap... eHo propose de sensibiliser les plus jeunes aux Objectifs de développement durable mais aussi de les mobiliser en les rendant acteurs du changement.

L'équipe eHo - Institut international des droits de l'Homme et de la paix



Clémence Bisson
Coordinatrice
des programmes



Alexandra Frontali
Chargée de mission
eHo



Juliette Joyeux
Apprentie
chargée de mission



Léo Manson
Service Civique
eHo

Objectifs du recueil d'activités

L'objectif du présent recueil d'activités sur l'Objectifs de développement durable 4 « Education de qualité » est d'outiller les enseignants et formateurs inscrits au programme pédagogique normand eHo afin de sensibiliser leurs élèves aux enjeux d'une éducation de qualité. En proposant des activités d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique, ce recueil participe à atteindre l'objectif 4 « Education de qualité ».

Vous pouvez y trouver différentes activités permettant de cerner différents aspects de cet Objectif de développement durable, ainsi que des conseils de mise en œuvre, **en bleu**.

Les supports pédagogiques de ce recueil sont en police d'écriture OpenDys. Cette police permet une lecture simplifiée des supports pédagogiques pour les personnes ayant des troubles Dys.

La présentation du recueil ainsi que les activités utilisent le « neutre masculin » pour faciliter la lecture. Cela ne reflète en aucun cas une position non-inclusive, en effet, les activités et termes employés englobent l'ensemble des personnes, sans discrimination de genre.

Présentation des Objectifs de développement durable

Origines

C'est en 2012 lors de la conférence de Rio que les Etats ont décidé que seraient créés des « Objectifs de développement durable » (ODD) dans le cadre de l'Agenda 2030 qui définit le Programme de développement durable. L'Agenda 2030 est la fusion de l'Agenda du Développement et celui des Sommets de la Terre.

Retour en arrière

1. Sommets de la Terre

A partir de la conférence de Stockholm de 1972, les Sommets de la Terre étaient organisés tous les 10 ans au niveau mondial, afin de déterminer les principes de la préservation de l'environnement. Progressivement, la recherche d'un développement durable incluant une dimension sociale fait son apparition. En 1987, Gro Harlem Brundtland, ancienne ministre norvégienne définissait alors le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». C'est une définition encore largement répandue aujourd'hui.

A partir de cela, le Sommet de Rio de 1992 conduit à l'adoption de plusieurs conventions, dont la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

2. L'Agenda du développement

En 2000, les Nations Unies avaient adopté les 8 Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces huit objectifs étaient à destination des pays en développement uniquement et recouvraient les principaux enjeux humanitaires. Ils portaient sur l'extrême pauvreté, l'accès à l'éducation, la mortalité infantile, la lutte contre les épidémies... Durant 15 ans, ces OMD ont structuré la solidarité mondiale et mobilisé les acteurs impliqués dans l'aide au développement. Malgré les critiques qui ont pu être faites à leur encontre, notamment quant au fait qu'ils ne concernaient qu'une partie des acteurs mondiaux, les OMD ont permis d'enregistrer des améliorations notables, bien qu'inégales et insuffisantes, pour rattraper le développement des pays plus développés.

3. Fusion des deux Agendas

Les problématiques d'une part liées à l'environnement et d'autre part aux enjeux humanitaires ne pouvaient pas rester chacune de leur côté, et la fusion de plusieurs thématiques était plus que nécessaire. Diverses thématiques deviennent centrales, dont celle des droits de l'Homme. En effet les Objectifs de développement durable (ODD) n'ont pas été créés ex nihilo, ils s'inspirent du respect des droits de l'Homme. Depuis l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme il y a 70 ans, l'ONU et les Etats parties se sont engagés à assurer « le respect universel et effectif des droits de l'Homme et des libertés fondamentales »¹. Il était impensable d'imaginer les Objectifs de développement durable pour les 15 années à venir sans penser à l'accomplissement des droits de l'Homme, à comment façonner un monde durable ou encore en omettant la place essentielle des droits de l'Homme comme levier du développement de ce monde.

Dès la résolution A/RES/70/1 adoptée le 25 septembre 2015 qui présente et reconnaît les ODD, l'ONU affirme dans son préambule que les ODD et leurs 169 cibles cherchent à atteindre les droits de l'Homme. Les chef(fe)s d'Etats et de Gouvernements s'engagent à protéger les droits de l'Homme d'ici 2030 grâce

1 Préambule DUDH



Recueil d'activités

Objectif de développement durable 4 « Éducation de qualité »

notamment à l'Agenda 2030 et en s'appuyant sur les instruments de protection des droits de l'Homme déjà existants.

« Nous réaffirmons l'importance de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et des autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme et au droit international. Nous soulignons la responsabilité qui incombe à tous les États, conformément à la Charte des Nations Unies, de respecter, protéger et promouvoir les droits de l'Homme et les libertés fondamentales de tous, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance, de handicap ou de toute autre situation »².

Les droits de l'Homme et les libertés fondamentales font donc partie intégrante des 17 Objectifs de développement durable. Si certains sont évidents à première vue : accès à la santé (droit à la santé/ ODD 3), éducation de qualité (droit à l'éducation/ODD 4), travail décent et croissance économique (droit à un travail décent/ODD 8)... d'autres sont sous-jacents : Les villes et communautés durables (ODD 11) ne peuvent exister que si les citoyens sont éduqués (droit à l'éducation) et expriment leurs voix (liberté d'expression) de façon démocratique (droit de vote et de participation) sans distinction aucune (égalité).

A l'inverse, si les États ne s'engageaient pas en faveur des ODD, ils montreraient un désengagement à l'égard des droits de l'Homme énoncés dans des textes internationaux qu'ils ont ratifiés. Difficile d'imaginer comment refuser de prendre des mesures en faveur de l'égalité entre les sexes (ODD 5), sans être pointé du doigt par la communauté internationale pratique d'une politique discriminatoire en fonction du genre par exemple.

Tout comme les droits de l'Homme, les Objectifs de développement durable sont interdépendants. Les ODD forment un tout, il n'est pas possible d'en laisser un de côté car agir sur l'un, entraînera des conséquences sur d'autres. A l'inverse, vouloir tout faire pour en mettre un de côté entraînerait des conséquences négatives sur les autres.

L'Agenda 2030 tourne autour de 5 domaines clés - les 5P : pour les Peuples, pour la Prospérité, pour la Paix, pour la Planète, par les Partenariats. Trois années de négociations ont suivi Rio+20 avant d'aboutir à l'adoption des ODD le 25 septembre 2015.

Ces négociations étaient inédites compte tenu de la participation de l'ensemble des parties prenantes aux ODD. Les ODD ont été choisis en concertation avec les acteurs qui doivent œuvrer pour les mettre en œuvre : collectivités territoriales, secteur privé, société civile, citoyens...

Pour ces derniers, l'ONU a mis en ligne un sondage, accessible à tous les citoyens, leur demandant quelles étaient leurs priorités d'actions pour la période 2016-2030. Le site (myworld2015.fr) recensait alors des propositions et diverses thématiques sur des questions liées à la société et au devenir de l'humanité. Les internautes pouvaient également proposer une nouvelle priorité d'action.

La participation des jeunes dans ce sondage est assez impressionnante et encourageante quant à l'engagement des jeunes dans la prise de décision (cible 16.7). Les moins de 15 ans représentaient 23% des votes exprimés, et les 16-30 ans 54% des votes !

Parmi les propositions de priorités d'action pour la période 2015-2030, on retrouve des énoncés qui ont inspiré les ODD tels que nous les connaissons : Mesures pour le climat, Égalité entre hommes et femmes...

Mais également des propositions qui n'ont pas été adoptées directement : accès à un téléphone et Internet, liberté politique, protections contre les crimes et violences... que l'on retrouve cependant de manière transversale parmi les Objectifs de développement durable qui ont été adoptés.

2 Programme de développement durable à l'horizon 2030, §19

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Comment l'ONU vérifie que les Etats mettent en œuvre les ODD ?

Les ODD ne sont pas contraignants juridiquement, cela signifie que l'absence de mise en œuvre n'est pas sanctionnable devant une juridiction. Toutefois, les Etats se sont engagés à prendre des mesures pour que le ODD soient atteints sur leurs territoires. A cette fin, ils devront rapporter les avancées et être vigilants quant aux retards dans l'accomplissement des ODD.

Tous les quatre ans, les Etats doivent fournir un rapport qui détaille la mise en œuvre de l'Agenda 2030 à travers la réalisation d'une revue nationale volontaire au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN). Cet organe se réunit tous les ans dans le cadre de l'ECOSOC et tous les quatre ans sous les auspices de l'Assemblée générale.

Depuis 2017, deuxième année de mise en œuvre des ODD, le FPHN examine de plus près 5 ou 6 Objectifs mis en lumière par an. En 2020, le thème du Forum était « Accélérer le rythme des actions et des transformations : concrétiser la décennie d'action et de résultats pour le développement durable ». Format inédit en visio, les sessions se sont portées sur « mieux reconstruire après le Covid ». Porté par la Finlande, un engagement pour positionner la société civile au premier plan a été signé par une soixantaines d'Etats, dont la France. 4 places sur les 10 de la délégation française étaient réservées à des membres de la société civile.

En plus de ce rapport quadriennal, tous les ans la France propose un point d'étape volontaire qui fait l'état des lieux de la mise en œuvre des ODD à différents niveaux de l'Etat.

Plusieurs outils ont également été mis en place pour faciliter le travail de suivi du FPHN :

Chaque ODD est divisé en sous-objectifs que l'on appelle Cibles. Plusieurs cibles sont énoncées afin de déterminer et préciser plusieurs sous-thématiques et orientations à donner pour atteindre un ODD en particulier.

Les cibles des ODD, au nombre de 169 pour l'ensemble des 17 ODD, sont soit numérotées, soit alphabétisées. La différence réside dans l'obligation qu'elles font peser aux Etats. Les cibles avec un numéro sont des obligations de résultat. Elles sont quantifiables, bien que la grandeur quantifiable reste elle à définir, avec

des objectifs plutôt vagues tels que « à tous », de « réduire » ...

Les cibles « lettrées » sont des cibles dites de moyen. Elles sont au nombre de 70 parmi les 17 ODD et sont plus transversales. Il faut « promouvoir », « appuyer »... Il n'est plus question d'essayer de quantifier un résultat.

Les cibles à atteindre restent donc assez vagues et l'interprétation libre pour les acteurs qui doivent atteindre ces ODD. C'est pourquoi les ODD sont complétés par un troisième niveau : les indicateurs.

Ce sont ces indicateurs qui vont permettre plus précisément de suivre l'avancée de l'accomplissement des Objectifs de développement durable au sein de chacun des Etats. Il s'agit de l'instrument de mesure du résultat attendu.

193 Etats se sont accordés en 2015 sur les différents indicateurs. La France a joué un rôle important dans les négociations ayant abouties à ces indicateurs. Pour autant et à l'image d'autres pays, elle a rapidement fait savoir que ces indicateurs seraient adaptés en France, pour faire peser un objectif plus ambitieux. Les ODD se veulent universels mais la réalité fait que les Etats ne sont pas égaux dès le départ. La fracture entre les Etats en développement et les Etats développés a imposé une réappropriation des indicateurs pour chaque Etat en fonction de sa situation et de son niveau de développement (durable !).

Les indicateurs relatifs aux ODD sont ventilés par niveau de revenus, sexe, âge, origine, appartenance ethnique, statut migratoire, situation au regard du handicap, lieu de résidence ou autres caractéristiques conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle³.

Combien ça coûte ?

L'ONU estime entre 5 et 7 milliers de milliards de dollars⁴ par an la somme nécessaire pour atteindre les Objectifs de développement durable dans le monde. Le secteur privé joue un rôle important dans le financement et la réalisation de l'Agenda 2030. En France, un quart des entreprises du CAC 40 mentionnent les ODD dans leur dernier rapport de développement durable. United Global Compact travaille justement sur les questions de stratégies financières pour que le secteur privé investisse dans les Objectifs de Développement Durable.

Pour réduire le coût de ces ODD, chacun, dans son quotidien, peut adopter un comportement qui permet de respecter et promouvoir ces Objectifs.

Sources

Tous ces liens sont disponibles dans la version numériques du recueil d'activités accessible en scannant ce QR Code :



- <https://www.agenda-2030.fr/agenda2030/presentation-principes-specificites-origines-18#scrollNav-2-1>
- <http://data.myworld2015.org/>
- <https://fonda.asso.fr/ressources/les-17-objectifs-de-developpement-durable>

3 Résolution 68/261

4 UN Alliance for SDG Finance

- <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ODD>
- <https://www.agenda-2030.fr/ressources/veille-documentaire-objectifs-de-developpement-durable-403>
- <https://www.agenda-2030.fr/ressources/rapports-et-points-detape-sur-la-mise-en-oeuvre-de-objectifs-de-developpement-durable#scrollNav-1>
- <https://www.agenda-2030.fr/ressources/journal-de-bord-du-forum-politique-de-haut-niveau-2019-333>
- <https://www.agenda-2030.fr/agenda2030/le-dispositif-de-suivi-international-des-odd-les-forums-politiques-de-haut-niveau-20>
- <https://www.agenda-2030.fr/agenda2030/presentation-principes-specificites-origines-18#scrollNav-2>
- <https://www.agenda-2030.fr/agenda2030/presentation-principes-specificites-origines-18#scrollNav-1-1>
- <https://www.geo.fr/environnement/le-sommet-de-la-terre-qu-est-ce-que-c-est-169827>
- <https://insee.fr/fr/statistiques/2658607?sommaire=2654964#consulter-sommaire>

Pour aller plus loin

- [Les Objectifs de développement durable : éléments d'analyses et impacts possibles pour les agences d'aide, Hubert de Milly](#)
- [Sur la correspondance Objectifs de Développement Durable et droits de l'Homme](#)
- [Point d'étape 2019 de la France au Forum politique de haut niveau pour le développement durable \(FPHN\)](#)
- [Rapport sur l'état des ODD dans le monde en 2019](#)
- [Résolution 70/1 sur l'adoption des ODD](#)
- [Premier bilan et conditions de succès de l'Agenda 2030 pour le développement durable, Elisabeth Hege, Damien Barchiche, Julien Rochette, Lucien Chabason, Pierre Barthélemy \(Iddri\)](#)
- [Sur l'interdépendance des ODD](#)

Focus sur l'Objectif de développement durable 4 « Education de qualité »



Cibles de l'Objectif de développement durable 4

4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile

4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les



Recueil d'activités

Objectif de développement durable 4 « Éducation de qualité »

préparent à suivre un enseignement primaire

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous

4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement

4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des personnes et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde.

La crise de la Covid-19 a bouleversé les modes éducatifs avec 1,6 milliard d'élèves et leurs enseignants qui ont dû s'adapter et suivre leurs enseignements à distance. Cela a entraîné pour certains élèves une rupture de leur apprentissage faute de moyens matériels ou faute d'avoir pu bénéficier d'un suivi adapté à leur niveau. La crise sanitaire a également accentué les inégalités entre les élèves et l'UNESCO estime ainsi que les enfants les plus vulnérables ont eu plus de difficultés à retourner à l'école. La France est l'un des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) où les inégalités se creusent le plus depuis quelques années : disparités entre milieux sociaux, milieux de vie, filières.

Lutter contre les inégalités et donner la même chance à tous les élèves en faisant de l'école un lieu d'apprentissage paisible et sain est au cœur de cet Objectif de développement durable 4.

Celui-ci ambitionne également de donner les clés de compréhension aux élèves pour devenir des citoyens éclairés, notamment à travers l'éducation au développement durable et aux droits de l'Homme. Si le droit à l'éducation est fondamental pour les milliards d'enfants sur la planète, celui-ci ne doit pas être limité à son accès mais il doit aussi permettre aux élèves de s'ouvrir sur le monde qui les entoure tout en portant un esprit critique sur notre société.



Recueil d'activités **Objectif de développement durable 4** **« Éducation de qualité »**

« Objectifs de développement durable et droits de l'Homme » par Catherine-Amélie Chassin

Maître de conférences HDR en droit public, Co-Directrice du Master Droit des Libertés de l'Université de Caen Normandie,
Secrétaire Générale de l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix

L'Assemblée générale des Nations Unies est un organe international trop souvent méconnu, qui pourrait être comparé à une Assemblée parlementaire regroupant les 193 Etats de la planète. Lieu de discussion et d'échange, l'Assemblée générale fonctionne selon un principe simple hérité des siècles antérieurs, celui de l'égalité entre les Etats : chaque Etat y a une voix, quelle que soit la taille de son territoire et de sa population, quelle que soit sa puissance économique et militaire. L'Assemblée générale, qui se réunit à chaque automne à New York, permet à chacun des Etats du monde de faire entendre sa voix, au même titre que les grandes puissances. Ainsi durant ces dernières semaines a-t-on vu le Premier ministre de Tuvalu, archipel isolé du Pacifique, parler devant l'ensemble des Etats du monde, avec le même temps de parole que le Président des Etats-Unis d'Amérique.

Les Résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ne créent pas d'obligations vis-à-vis des Etats. Elles permettent cependant d'orienter leur action, de dessiner un avenir commun pour les milliards d'individus qui peuplent la Terre.

Le 25 septembre 2015, c'est cette même Assemblée générale des Nations Unies qui adopte, lors de sa 70^e session annuelle, une Résolution ambitieuse à l'objet clairement posé par son nom : « Transformer notre monde » (Résolution 70/1 du 25 septembre 2015). Les Etats du monde entier se mettent ainsi d'accord en vue de mettre en avant des Objectifs de développement durable (dits ODD) : 17 principes qui doivent guider l'action de la Communauté internationale pour l'horizon 2030. Les Etats proclament sans ambiguïté sur ces ODD constituent « un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Il vise aussi à renforcer la paix partout dans le monde dans le cadre d'une liberté plus grande ». Et de fait : les 17 ODD – et les 169 cibles concrètes qui les accompagnent – ont bien pour ambition de renforcer la Paix et les droits de l'Homme à travers le monde. Lorsqu'ils sont adoptés par l'Assemblée générale, celle-ci s'inscrit dans la lignée du Préambule de la Charte des Nations Unies adoptée le 25 juin 1945, et qui s'attache aujourd'hui encore à pacifier les relations entre Etats :

« Nous, Peuples des Nations Unies, résolus

A préserver les générations futures du fléau de la guerre qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,

A proclamer à nouveau notre Foi dans les droits fondamentaux de l'Homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,

A créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,

A favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, Et à ces fins,

A pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,

A unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales,

A accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne soit pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,

A recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social et tous les peuples,

Avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins ».

Les ODD adoptés en 2015 participent clairement à ces ambitions inscrites dans la Charte des Nations Unies. Ils viennent renforcer les droits de l'Homme dont le principe est affirmé clairement en 1945 ; ils permettent de compléter (I) et de développer (II) les droits qui forment la « Charte internationale des droits de l'Homme », selon l'expression retenue par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme

I. - La complémentarité des droits de l'Homme

Les ODD évoquent des éléments précis, tous en lien avec les droits de l'Homme : lutte contre la pauvreté (ODD 1), lutte contre la faim (ODD 2), accès à la santé (ODD 3), accès à l'éducation (ODD 4), égalité entre les sexes (ODD 5), accès à l'eau et à l'assainissement (ODD 6), recours aux énergies renouvelables (ODD 7), accès à des emplois décentés (ODD 8), mise en place d'une infrastructure résiliente et innovante (ODD 9), réduction des inégalités (ODD 10), développement de villes et communautés durables (ODD 11), consommation et production responsables (ODD 12), lutte contre le changement climatique (ODD 13), protection de la vie aquatique (ODD 14), préservation de la vie terrestre et de la biodiversité (ODD 15), promotion de sociétés fondées sur la Paix et la Justice (ODD 16), coopération en vue de parvenir à ces objectifs (ODD 17).

Les ODD relèvent, tous, d'une certaine vision de l'humanité, dotée de droits propres. Pour reprendre les termes de l'ONU, ils « nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous » (Voy. Présentation des ODD). Ils ne sont pourtant pas révolutionnaires : ainsi l'éradication de la pauvreté à l'horizon 2030 (ODD n. 1) n'est-elle en réalité que le renouvellement des engagements déjà pris par les Etats dans leur Déclaration du millénaire, adoptée par l'Assemblée générale en 2000 (Résolution 55/2 du 8 septembre 2000). Mais l'Assemblée l'avait elle-même noté dans les années suivantes : les appels de la Déclaration du Millénaire ont été noyés dans d'autres préoccupations, par un « décalage général entre l'économique et le social dans l'élaboration des politiques publiques » (Résolution 61/141 du 30 janvier 2006, § 7). Il était donc important de revenir aux fondamentaux, en adoptant de nouveaux objectifs clairs.

En réalité, ces ODD viennent compléter des droits de l'Homme préexistants. Dans leur immense majorité, les droits de l'Homme, consacrés de longue date mais renouvelés par les Etats à travers la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), sont devenus des obligations internationales avec l'adoption de Traités internationaux, à partir du milieu des années 1960 : Convention pour l'élimination des discriminations raciales (1965), Pacte international sur les droits civils et politiques (1966), Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (1966), Convention pour l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes (1979), Convention contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains et dégradants (1984), Convention sur les droits des enfants (1989), Convention sur les droits des travailleurs migrants et de leurs familles (1990), Convention sur les droits des personnes handicapées (2006), Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (2006). Les droits de l'Homme, déclinés selon les vulnérabilités propres à certaines personnes, sont donc un tronc commun sur lequel se développent les ODD. Tous ces droits participent d'une idée simple, celle mentionnée par le Préambule de la Déclaration de 1948 : la « reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables ». Les droits de l'Homme sont reconnus à chaque être humain du simple fait qu'il est un être humain. Ce sont alors ce que l'on pourrait appeler des droits subjectifs, des droits liés à une qualité donnée. Le droit à la vie est reconnu à tout individu sans considération de sa couleur, de ses opinions politiques ou de sa religion, il est reconnu parce que tout être humain est en le bénéficiaire, quel qu'il soit et quelle que soit sa situation. Chacun peut ainsi décliner les droits fondamentaux de la personne humaine : droit à la vie, mais aussi protection contre la torture, interdiction de l'esclavage, liberté de conscience, les exemples pourraient être multipliés.

Les ODD de ce point de vue ne sont qu'un complément à ce noyau dur que sont les droits de l'Homme. Ainsi par exemple le principe fondamental de l'égalité en droits et en dignité des êtres humains (art. 1^{er} de la Déclaration universelle des droits de l'Homme) se décline-t-il au sein de plusieurs ODD, en particulier

l'égalité entre les sexes (ODD 5) et la réduction des inégalités (ODD 10). Ces ODD se justifient parce qu'ils reprennent les droits de l'Homme, et qu'ils permettent de les développer.

II. - Le développement des droits de l'Homme

Les droits de l'Homme tels qu'ils sont conçus primitivement sont des droits dits subjectifs, liés à la qualité d'être humain. Traditionnellement, et c'est en ce sens qu'il faut comprendre la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen adoptée par les députés français en 1789, ces droits se construisent en opposition à l'Etat : ils visent à préserver une sphère privée contre les intrusions de l'autorité publique. Le but de l'Etat est clairement « la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme » (art. 2), et l'action de l'Etat est encadrée par le consentement des personnes qui le composent – par exemple avec le nécessaire consentement des citoyens à l'impôt (art. 13).

Pourtant les ODD vont au-delà de cette vertu fondamentale mais somme toute limitée des droits de l'Homme : s'inscrivant dans une logique plus active des droits et libertés, ils imposent une action de la part de l'Etat. Il ne s'agit plus pour l'autorité publique de se contenter de s'abstenir de violer des droits ; il doit prendre toutes mesures utiles pour parvenir à l'achèvement des ODD, par des politiques publiques venant par exemple réglementer le travail. Il ne s'agit plus d'être sur une logique de « laisser-faire », où la loi de l'offre et de la demande viendront fluidifier le marché du travail ; il s'agit d'encadrer le travail afin d'éviter les abus de la part des employeurs comme de la part des travailleurs, et permettre ainsi d'atteindre les objectifs. Les ODD permettent d'inscrire les droits de l'Homme dans une logique d'obligations positives à la charge de l'autorité publique : l'Etat devra non seulement être exemplaire vis-à-vis de ses propres agents, mais il devra aussi s'ingérer dans les relations de travail privées afin de garantir le respect des droits.

Cette approche n'est pas nouvelle ; dans les Etats européens, elle est devenue un ressort habituel des droits de l'Homme. La Cour européenne des droits de l'Homme mobilise très régulièrement cette notion pour renforcer les droits et libertés garantis par la Convention européenne des droits de l'Homme. Ainsi peut-on reprendre ici le cas du droit à la vie, consacré par l'article 2 de la Convention : l'Etat a l'obligation de s'abstenir de porter atteinte à la vie, sauf quelques cas énoncés de façon restrictive (par exemple en cas de légitime défense, ou lorsqu'il s'agit de réprimer une insurrection). Il y a alors une obligation dite négative, une obligation de ne pas faire : l'Etat ne doit pas tuer, hors les cas limitativement énumérés. Mais de cette obligation négative, la Cour européenne des droits de l'Homme a déduit une obligation positive, qui vient s'ajouter à la précédente : celle de mener une enquête rapide, efficace et effective, lorsqu'il constate une atteinte à la vie. Cette lecture résulte d'une affaire McCann contre Royaume-Uni (Cour EDH, 27 septembre 1995, requête n. 18984/91) : saisie de la mort de trois Irlandais tués par les Services britanniques, lesquels étaient convaincus de ce que les trois hommes s'apprêtaient à faire sauter une bombe, la Cour considère que l'Etat (ici, le Royaume-Uni) aurait dû enquêter pour s'assurer de ce que ces trois décès étaient effectivement nécessaires au vu des éléments en possession des Services britanniques au moment des faits. Pour reprendre les termes de la Cour, « l'obligation de protéger le droit à la vie (...) implique et exige de mener une forme d'enquête efficace lorsque le recours à la force, notamment par des agents de l'Etat, a entraîné mort d'homme » (arrêt McCann, § 161).

Cet exemple vient illustrer l'émergence de ces obligations positives, qui vient renforcer le poids des droits de l'Homme vis-à-vis de l'Etat, en imposant des exigences allant au-delà de la simple abstention. Dans cette perspective, les ODD viennent ajouter un élément de plus, en invitant les Etats à développer leur action dans des finalités clairement déterminées. Ces ODD pour autant ne viennent pas remplacer les droits de l'Homme : ceux-ci demeureront quand bien même les Objectifs ne seraient pas atteints. C'est en effet là un point qu'il faut souligner : les ODD ne créent pas d'obligations vis-à-vis des Etats ; ils ne sont qu'une invitation, certes ferme, certes lancée par la majorité des Etats, mais une simple invitation. Ils fixent des objectifs pour un monde meilleur, des objectifs pour renforcer les droits fondamentaux de la personne humaine.

Partie 2

**Activités pour aborder l'Objectif
de développement durable 4 :
« Éducation de qualité »**

Thématiques abordées dans les activités

	Inclusion	Santé	Migration	Droits de l'Homme/ ODD en général	Droits de l'enfant	Participation et citoyenneté	Environnement	Egalité entre les genres	Discriminations et inégalités	Paix
La course aux ODD				x						
C'est quoi une éducation de qualité				x	x	x				
En route vers une éducation de qualité				x					x	
Trois besoins	x	x	x		x	x		x	x	x
Où ai-je accès à l'éducation	x			x					x	
La galaxie des ODD			x	x		x	x	x	x	x
Répondre aux inégalités	x					x			x	
Action	x	x				x				
Le conseil du « vivre- ensemble à l'école »	x							x		x
Qui décide à l'école ?						x				
Les obstacles à une éducation de qualité			x					x	x	
Montrez mes droits			x		x		x			
Quelle est ma position ?						x	x			
Combien nous faut-il ?		x				x	x			x

Activité 1 : La course aux ODD

©Conseil de l'Europe - Connexions - Adaptation par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	35 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Feuilles de brouillon pour dessiner • Feutres • Feuille récapitulative des ODD (annexe 1) • Enveloppes avec des ODD à piocher (ODD 4 à mettre dans toutes les enveloppes) (annexe 2) • Cartes réponses (annexe 3)
Aperçu de l'activité	Les élèves doivent faire deviner les Objectifs de développement durable à leur groupe au moyen d'un dessin ou d'un mime. Le premier groupe qui a fait deviner tous les ODD contenus dans l'enveloppe fait remporter la course à son équipe.
Compréhension des droits de l'Homme	Liberté d'expression
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir les 17 Objectifs de développement Durable et échanger sur ce qu'ils englobent • Recourir à la créativité et l'imagination des participants tout en déconstruisant leurs représentations • Développer le travail de coopération

Déroulé

00:00 - 00:05

Répartir les élèves en groupes de 5 ou 6.

Expliquez aux élèves que dans chacun des groupes, une personne « le collecteur » récupèrera une carte auprès d'un animateur. Sa tâche consiste à faire deviner la carte aux autres membres du groupe, sans parler. Il peut dessiner, mimer, mais nous ne devons pas l'entendre. Il est également interdit d'écrire lettres et chiffres sur la feuille.

Le reste de l'équipe aura une liste d'expressions et devra trouver quelle est celle que le collecteur essaye de leur faire deviner. Ils doivent discuter ensemble et se mettre d'accord avant de reporter le numéro de l'expression sur la carte réponse et la remettre à l'animateur, qui est le seul à pouvoir valider ou non la réponse du groupe. Le collecteur ne peut pas le faire.

Pour chacune des expressions à deviner, les participants peuvent utiliser autant des cartes qu'ils souhaitent. Attention, ils ont un nombre limité de cartes et s'ils n'en ont plus et qu'ils n'ont pas tout deviné, ils ont perdu !

Une fois l'expression devinée et validée par l'animateur, un nouveau collecteur pioche une expression dans l'enveloppe et la fait deviner à son groupe.

Si l'animateur voit que l'équipe a triché, elle lui retire 3 cartes réponse, rendant toute

erreur impossible à l'équipe.

Assurez-vous que les élèves aient bien compris les consignes avant de commencer la course.

Distribuez aux équipes ces documents :

- Le récapitulatif des règles du jeu contenant les 17 expressions (**noms des ODD**) qu'ils sont susceptibles de piocher (Annexe 1)
- Une enveloppe contenant les ODD que vous souhaitez leur faire deviner (Annexe 2)
- Le nombre de cartes réponses correspondant au nombre de cartes dans l'enveloppe + 3 cartes réponses (Annexe 3)
- Des feuilles de papier brouillon et des feutres.

00:05 - 00:10

Laissez 5 minutes aux élèves pour découvrir l'exemplaire des noms des ODD. **Ne leur dites pas qu'il s'agit des ODD.**

00:10 - 00:25

Lancez l'activité. Celle-ci s'arrête lorsque toutes les cartes ont été devinées par une équipe (qui remporte la course), ou lorsqu'une équipe n'a plus de carte réponse (qui la perd).

00:25 - 00:35

Compte-rendu de l'activité

Est-ce que ça vous a plu ?

Est-ce que vous avez compris toutes les cartes ? Lesquelles ? Comment les avez-vous imaginées ?

Certaines cartes étaient-elles plus difficiles à deviner que d'autres ? Comment les avez-vous faites deviner ?

Comment avez-vous fait pour faire deviner les cartes ? Est-ce qu'il y a une bonne façon de représenter les choses ?

Que pensez-vous des représentations « officielles » ? Est-ce que vous connaissez ces 17 logos ?

A votre avis, d'où viennent ces noms ? **Vous pouvez leur indiquer qu'il s'agit des 17 Objectifs de Développement Durable.** Qui les a créés ? Quand ? A quelle date ces objectifs doivent-ils être atteints ? Est-ce réalisable ? Certains sont-ils plus réalistes que d'autres ? Où doivent-ils être mis en œuvre ? Observez-vous ces objectifs de Développement Durable et leurs logos dans votre quotidien ?

Qui doit agir pour que ces objectifs soient réalisés ? Qui a le plus d'impact ? Comment faire si certains acteurs sont réticents ?

Comment avez-vous représenté l'ODD 4 « éducation de qualité » ? Quelles sont les différentes formes d'éducation ? Comment définiriez-vous la qualité de l'éducation ?

Annexe 1

Rappel des règles :

Le collecteur vous fait deviner une des expressions ci-dessous. Toutes ne sont pas dans l'enveloppe. Quand vous pensez avoir trouvé, écrivez le numéro de l'expression sur une « carte réponse ».

Rapportez vos deux cartes, celle avec l'intitulé et celle avec la réponse, à l'animateur (le collecteur ne peut pas confirmer ou infirmer votre réponse).

- Si vous avez trouvé la bonne réponse, un nouveau collecteur pioche une expression dans l'enveloppe
- Si votre réponse est incorrecte, vous repartez dans votre groupe et pouvez de nouveau essayer.

Rappel : si vous trichez (par exemple si le collecteur communique quoi que ce soit en parlant, en faisant des signes de tête, en écrivant...) vous perdez 3 cartes réponses. Vous n'aurez donc plus le droit à l'erreur !

La partie s'arrête lorsqu'une équipe termine son enveloppe, ou lorsqu'une équipe n'a plus aucune carte réponse.

Bonne chance !

1 : pas de pauvreté

10 : inégalités réduites

2 : faim « zéro »

11 : villes et communautés durables

3 : bonne santé et bien-être

12 : consommation et production responsables

4 : éducation de qualité

13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

5 : égalité entre les sexes

6 : eau propre et assainissement

14 : vie aquatique

7 : énergie propre et d'un coût abordable

15 : vie terrestre

8 : travail décent et croissance économique

16 : paix, justice et institutions efficaces

9 : industrie, innovation et infrastructure

17 : partenariats pour la réalisation des objectifs

Annexe 2

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Pas de pauvreté

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Faim « zéro »

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Bonne santé et bien-être

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Education de qualité

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Egalité entre les sexes

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Eau propre et assainissement

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Energie propre et d'un coût abordable

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Travail décent et croissance économique

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Industrie, innovation et infrastructure

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Inégalités réduites

Annexe 2

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Villes et communautés durables

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Consommation et production responsables

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Vie aquatique

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Vie terrestre

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Paix, Justice et institutions efficaces

 institut international des droits de l'Homme et de la paix
Partenariats pour la réalisation des objectifs

Annexe 3

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

 institut international des droits de l'Homme et de la paix	<u>Carte réponse</u>

Activité 2 : C'est quoi une éducation de qualité

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	30 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Pelote • Marqueur • Tableau blanc ou paperboard
Aperçu de l'activité	Assis en U, les élèves se lancent une pelote à tour de rôle, en exprimant chacun ce qui leur vient à l'esprit en entendant l'expression « éducation de qualité ».
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Droit à l'éducation • Droit à la participation • Liberté d'expression
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Définir collectivement ce qu'est une éducation de qualité • Développer les capacités d'expression et d'écoute • Ouvrir la réflexion sur les lieux où les élèves peuvent donner leur avis • Aborder la problématique des personnes n'ayant pas accès à l'éducation et les conséquences pour ces personnes

Déroulé

00:00 - 00:20

Demandez aux élèves de former un U avec leurs chaises, de sorte qu'ils se voient entre eux et voient également le tableau. Expliquez-leur que vous allez donner la pelote à un élève qui devra dire un mot (ou courte expression de mots) qui lui vient à l'esprit lors qu'il est question de l'ODD 4 « éducation de qualité ». Tout en gardant le fil dans sa main opposée, il lancera la pelote à un camarade qui à son tour donnera un mot pour exprimer ce qui lui vient en tête lorsqu'on parle d'éducation de qualité. Notez toutes les idées au tableau.

L'activité s'arrête lorsque tous les élèves ont pris la parole, et sont reliés par la pelote. **Avec un groupe restreint, vous pouvez faire un second tour.**

00:20 - 00:30

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ?

Y a-t-il certains mots que vous ne comprenez pas ?

Quels mots souhaiteriez-vous ajouter ?

Pouvez-vous dégager différentes catégories dans ces mots/expressions ? **Ils ont peut-être observé des obstacles/dangers pour l'éducation, ou au contraire fait référence à des expressions positives, se sont attardés sur le niveau local ou au contraire, ont parlé du monde, n'ont fait référence qu'à l'école, ou ont mentionné d'autres endroits où apprendre, qu'aux enfants, ou à des adultes... N'hésitez pas à les questionner sur ces catégories : pourquoi pensons-nous plutôt à l'école ? Est-ce seulement là que l'on peut apprendre ? Seulement pour des enfants ? Etc.**

Avez-vous eu l'impression de tous pouvoir vous exprimer grâce à l'activité ? Est-ce



Recueil d'activités

Objectif de développement durable 4 « Éducation de qualité »

important pour une éducation de qualité ? Avez-vous l'impression de pouvoir vous exprimer concernant votre éducation ? Où peut-on s'exprimer ? Est-ce que tout le monde est relié grâce à la pelote ? Qui ne l'est pas ? Dans la société, qui ne peut pas accéder à l'éducation ? Quelles conséquences ?

En fonction des différentes notions qui sont ressorties, vous pouvez orienter vos activités selon le tableau page 12.

Activité 3 : En route vers une éducation de qualité

©Conseil de l'Europe - Repères - Adaptation par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	70 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Feuilles et crayons
Aperçu de l'activité	<p>En groupes, les élèves réfléchissent à l'ODD 4 et la situation actuelle de l'éducation. Ils imaginent ensuite un pays où l'ODD 4 serait totalement atteint pour ensuite déterminer les mesures qui doivent être prises pour passer de la situation actuelle à un endroit où l'éducation est de qualité.</p> <p>Dans un second temps, les élèves dessinent ce pays imaginé à l'aide de schémas et des représentations cartographiques.</p>
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Droit à l'éducation • Interdépendance des droits de l'Homme
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux élèves de dresser le constat de la situation de l'éducation dans le monde et/ou en France • Développer la capacité d'analyse, de compréhension et de projection face aux enjeux contemporains liés à l'ODD 4 • Définir les besoins et priorités à mettre en place pour atteindre l'ODD 4 • Synthétiser et représenter des concepts à travers une cartographie, à l'aide de pictogrammes et symboles.

Déroulé

Partie 1

00:00 - 00:03

Demandez aux élèves de former des groupes de 4 à 5 élèves et de prendre une feuille par groupe, sur laquelle ils dessinent un tableau à 3 colonnes.

00:03 - 00:15

Expliquez aux élèves qu'ils vont partir vers un nouveau pays où l'ODD 4 « Education de qualité » est atteint ; l'éducation est de qualité, pour toutes et tous. Demandez-leur dans la première colonne de dresser le constat de la situation actuelle en répondant à cette question : « Quels sont les points positifs et négatifs sur l'ODD 4, en France et dans le monde ? »

00:15 - 00:25

Demandez-leur ensuite d'imaginer ce à quoi pourrait ressembler l'éducation dans ce pays. Ils doivent écrire des exemples concrets dans la deuxième colonne de leur tableau. Pour chaque point de la colonne 1, ils écrivent la situation idéale, leurs rêves et objectifs à atteindre pour une éducation de qualité pour toutes et tous. Ils peuvent répondre à la question « A quoi doit ressembler l'idéal d'éducation de qualité ? ».

Demandez-leur ensuite d'inscrire dans la colonne 3 les mesures à prendre pour passer de la situation actuelle au pays de l'ODD 4, pays qui atteint parfaitement l'éducation de qualité.

Partie 2

00:25 - 00:35

Distribuez une grande feuille de papier et des crayons à chaque groupe et demandez-leur de schématiser et illustrer ce monde où l'ODD 4 est atteint. Demandez aux élèves de penser aux symboles utilisés sur des cartes pour représenter des points négatifs, positifs d'un constat actuel, comment représenter ce vers quoi ils souhaitent tendre, les obstacles, les rêves, etc.

Les trois colonnes doivent être représentées sur leur dessin, à l'aide de symboles et illustrations qu'ils auront choisis.

00:35 - 00:50

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ?

Quelle colonne était la plus simple à remplir ? La plus difficile ? Pourquoi ?

Pourquoi était-ce parfois complexe de faire des liens entre les différentes colonnes ?

Quels symboles avez-vous utilisés pour votre carte ? Ces symboles sont-ils universels ?

Où les retrouvez-vous ?

A quoi ressemble un monde où l'ODD 4 est atteint ? Pourquoi est-ce important de garantir une éducation de qualité ? Quelles sont les conséquences d'une éducation de qualité sur les vies des personnes ?

Qui est concerné par l'éducation de qualité ?

00:50 - 01:10

Avez-vous pensé à des infrastructures différentes de l'école ? Lesquelles ?

Quels sont les obstacles à l'ODD 4 aujourd'hui ? En France et dans le monde ? La protection de l'environnement a-t-elle sa place dans l'ODD 4 ?

Si l'éducation de qualité est atteinte d'ici 2030, quelles seraient les conséquences sur les autres ODD ? Sur les droits de l'Homme ? Qu'est-ce que cela signifie ? **Les ODD, comme les droits de l'Homme sont liés : on dit qu'ils sont interdépendants.**

Quelles mesures doivent être prises en compte pour atteindre l'ODD 4 ? Sont-elles réalistes ? Qui doit les prendre ? Quelles mesures/actions peuvent être prises ou réalisées à votre échelle ?

Activité 4 : Trois besoins

©Conseil de l'Europe - Repères - Adaptation par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	50 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Crayons et papiers • Post-it de deux couleurs
Aperçu de l'activité	Cette activité se déroule en deux parties. Une première où les élèves déterminent 3 besoins pour suivre leur éducation. Une seconde où ils déterminent si ces 3 besoins sont applicables à des personnes qui suivent une éducation « différente » de la leur (personnes avec des problématiques particulières, vivant dans un contexte différent, un autre endroit du globe...).
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Droit à l'éducation • Liberté d'aller et venir • Droit d'être protégé contre toutes formes de violence • Lutte contre les discriminations
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre d'engager la réflexion vers une meilleure compréhension des différents besoins éducatifs en fonction des individus • Définir l'inclusion et ses enjeux • Engager une réflexion sur l'origine de nos représentations et les stéréotypes que nous partageons

Déroulé

Partie 1 : De quoi ai-je besoin pour suivre une éducation ?

00:00 - 00:05

Expliquez aux élèves ce qu'est un besoin.
Dites-leur qu'il y a des besoins matériels et d'autres immatériels et que tous sont valables.

00:05 - 00:10

Pour cette activité, les élèves vont devoir réfléchir individuellement à 3 aspects, éléments, objets dont ils ont besoin pour suivre leur éducation. Ils le font individuellement et inscrivent chaque besoin sur 1 post-it jaune (1 post-it = 1 besoin).

Une fois qu'ils ont identifié leurs trois besoins, ils comparent leurs trois post-it avec deux de leurs camarades.

00:15 - 00:25

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ?
Comment avez-vous fait pour identifier 3 besoins nécessaires à votre éducation ? Était-ce facile ? S'agissait-il plutôt de besoins matériels ou immatériels ?
Quels besoins listés par vos camarades vous ont surpris ? Quel(s) besoin(s) ressortent le plus ? Selon vous, pourquoi avez-vous des besoins similaires ? Qu'est-ce que cela signifie ?

A l'inverse, avez-vous inscrit des besoins très différents ? Pourquoi ? Doit-on prendre en compte les besoins de chacun ou doit-on traiter tout le monde de la même manière ? Comment rendre l'éducation plus inclusive ? Comment rendre votre école plus inclusive ? Jusqu'à quel degré est-ce réalisable ? Avez-vous des exemples d'initiatives ou actions mises en place pour s'adapter aux besoins de certains élèves ? Pensez-vous qu'ils soient suffisants ?

N'allez pas trop loin dans le compte-rendu, au risque de déborder sur le compte-rendu de la deuxième partie de l'activité.

00:25 - 00:35

Partie 2 : de quoi avons-nous besoin pour suivre une éducation ?

Affichez au mur les photos des personnes en annexe 4 et répartissez les élèves en binômes. Laissez-leur un instant pour partager les post-it rédigés lors de la précédente étape. Expliquez-leur qu'ils vont être invités à aller coller leurs post-it sur les portraits des personnes affichées au mur. Ainsi, ils vont devoir déterminer qui parmi ces personnes ont les mêmes besoins qu'eux. Mettez à leur disposition des post-it d'autres couleurs et expliquez-leur qu'ils peuvent s'en servir pour mettre un « nouveau » besoin, quelque chose qui n'a pas été dit par un élève de la classe avant.

Demandez-leur de ne pas mettre de besoins en doublon sur une même image.

00:35 - 00:50

Compte-rendu de l'activité

Était-ce plus ou moins facile de déterminer les besoins pour une personne différente de vous ? Pourquoi ? Connaissez-vous ces personnes ? **Vous pouvez revenir sur certaines histoires si vous voyez que les élèves ne connaissent pas la personne ou ont manqué d'interpréter un élément important de l'histoire.**

Comment avez-vous fait pour imaginer et déterminer leurs besoins ? D'où nous viennent ces représentations de ces personnes ? Vers quoi mènent-elles ? Est-ce dangereux d'avoir des stéréotypes sur certains groupes ? **Globalement oui, mais attention il faut nuancer. En effet nos représentations partagées peuvent parfois nous permettre d'anticiper certains besoins, ou de se protéger de certains dangers. Attention néanmoins, un stéréotype est toujours réducteur dans la mesure où il enferme dans des cases, il ne faut pas se fonder uniquement dessus et ouvrir son esprit.**

De quoi vous êtes-vous aidé pour déterminer les besoins d'enfants que vous ne connaissiez pas ? Leurs besoins sont-ils très différents ? Pourquoi ? Êtes-vous surpris par certains besoins nécessaires pour suivre une éducation ? Pourquoi ?

Que se passe-t-il si ces besoins ne sont pas satisfaits ? Pensez-vous que certains besoins sont plus importants que d'autres pour suivre une éducation ?

Voit-on toujours nos différences et nos besoins ? Est-ce confortable d'exprimer ses besoins pour être au même niveau que les autres ? Avez-vous vous-même préféré ne pas mentionner certains besoins dans la première partie de l'activité ? Comment faire pour que tous les élèves se sentent inclus sans avoir nécessairement à expliquer ou montrer leurs besoins spécifiques ?

Annexe 4

Les textes sont à destination de l'animateur seulement. Ils vous aideront pendant le compte-rendu de l'activité à apporter des précisions aux apprenants et à guider les discussions.



Dans beaucoup de pays où l'éducation n'est pas obligatoire ou échappe à un contrôle satisfaisant, beaucoup d'enfants se trouvent contraints de ne pas aller à l'école pour travailler, parfois avec leurs parents dans le domaine de l'agriculture. En cause généralement, le manque de moyens des parents pour subvenir à leurs besoins ou pour envoyer leurs enfants à l'école.

C'est le cas aussi des enfants non enregistrés à la naissance (plus de 200 millions dans le monde) et qui ne bénéficient pas de papiers pour pouvoir s'inscrire, ou passer des examens.

Sur la photo, il s'agit d'une fille vietnamienne, qui aide ses parents à travailler dans les champs plutôt que d'être scolarisée.



En Inde beaucoup de filles abandonnent l'école à l'arrivée de leurs menstruations. Sujet tabou, manque de protections, considérées impures... différentes raisons font que les filles ne peuvent pas aller à l'école pendant leurs règles.

Photo : le 10 février 2020, après la découverte d'une serviette hygiénique dans le jardin de l'université pour filles Shree Sahjanand, 68 filles ont été forcées de se déshabiller pour que l'administration détermine celle qui avait ses règles. En effet le règlement intérieur indique que pendant leurs règles, les filles n'ont pas le droit d'accéder à certaines parties de l'établissement, de toucher, dormir ou parler avec d'autres étudiantes et doivent rester confinées dans le sous-sol de l'établissement.

Annexe 4



Lilie est une petite fille française qui a beaucoup pris la parole sur les réseaux sociaux et à la télévision pour expliquer sa transidentité. Petite fille assignée garçon à la naissance, elle se bat avec sa famille pour faire changer son état civil et pour que tous ses papiers reconnaissent son genre.



Beaucoup d'enfants manquent l'école en raison d'un problème de santé. Néanmoins, manquer l'école ne signifie pas ne pas avoir accès à l'éducation. En France, mais ce n'est pas le cas dans tous les pays, les enfants qui ne peuvent pas se rendre à l'école pour une longue durée peuvent bénéficier d'un enseignant à l'hôpital, d'une aide pédagogique à domicile, ou même suivre leurs cours à distance sur Internet.



Malala Yousafzai combat depuis très jeune pour que les filles aient accès à l'éducation, notamment au Pakistan, où les talibans refusent qu'elles aillent à l'école. Elle écrit un blog pour raconter son point de vue sur l'éducation et sa vie sous la domination des talibans, ce qui lui vaudra d'être victime d'une tentative d'assassinat. Des talibans ont essayé de mettre fin à ses jours alors qu'elle était dans le bus sur le chemin de l'école.



80% des handicaps sont des handicaps « invisibles ». Des millions d'enfants suivent leur éducation avec un handicap qui ne se voit pas (autisme, trouble dys...), plus ou moins handicapant pour leur parcours scolaire. Sur la photo, Milosz, autiste, qui va à l'école au Canada, dans une école avec d'autres enfants qui n'ont pas nécessairement de handicap. Sa maman raconte ses difficultés et réussites sur Instagram.

Activité 5 : Où ai-je accès à l'éducation ?

©Conseil de l'Europe - Repères Junior - Adaptation par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	40 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Des feuilles de brouillon attachées entre elles pour qu'elles aient la taille d'une personne • Des feutres de différentes couleurs
Aperçu de l'activité	En groupe, les élèves réfléchissent aux connaissances et compétences dont ils disposent. Ils utilisent l'art pour représenter leurs compétences et réfléchissent ensuite à l'origine de ces compétences et connaissances. Ils peuvent alors analyser les conséquences de l'absence d'accès à ces différentes sources d'éducation.
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Droit à l'éducation • Inclusion
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir et valoriser ses propres connaissances, compétences et aptitudes en ayant recours à l'art et à sa créativité • Comprendre et définir les différentes formes et lieux d'éducation • Définir le rôle de l'école dans notre éducation • Définir l'inclusion

Déroulé

00:00 - 00:05

Répartissez les élèves en groupes de 5 et donnez-leur une grande feuille, au sol (ou attachez plusieurs feuilles, pour que les feuilles aient la taille d'un élève). Demandez aux élèves de dessiner un élève, en taille réelle, en réalisant le contour d'une personne du groupe.

00:05 - 00:20

Définissez avec l'ensemble du groupe ce qu'est une compétence (un ensemble de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes et de valeurs). Demandez ensuite aux élèves du groupe de réfléchir à leurs compétences et de les positionner sur leur élève papier sur la partie du corps en rapport avec la compétence citée. Précisez bien qu'ils doivent réfléchir aux compétences du groupe, pas uniquement à celles de l'élève qui a servi de modèle pour le contour. Par exemple ils peuvent écrire jouer ou foot sur un pied, empathie sur le cœur, mathématiques sur la tête....
Ils peuvent soit écrire leurs compétences soit les représenter au moyen d'un dessin. Laissez-les remplir leur silhouette de dessins, images, mots, slogans...

00:20 - 00:25

Demandez aux élèves d'inscrire en différentes couleurs la source de l'apprentissage. Par exemple, une couleur pour famille, une pour école.... Ils sont libres sur le choix de la couleur et le nombre de sources.
Laissez un temps pour observer les silhouettes des autres groupes.

00:25 - 00:40

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Était-ce facile d'identifier vos compétences ? Existe-t-il des différences entre vos silhouettes ? Avez-vous oublié des compétences importantes sur votre collage ? Lesquelles ?

Comment avez-vous acquis ces compétences ? Quels lieux, personnes, institutions ou situations vous ont aidés à les maîtriser ?

Pensez-vous que tous les enfants ont accès aux savoirs mentionnés ? De quels types d'institutions les enfants ont-ils besoin pour les acquérir ? Certaines institutions sont-elles plus importantes que d'autres pour notre éducation ? Que se passe-t-il si certaines sources d'apprentissage viennent à manquer ?

Vous avez relié différentes parties de votre corps à des compétences, que se passe-t-il pour certains enfants en situation de handicap qui peuvent parfois ne pas mobiliser certaines fonctions de leurs corps ? Existe-t-il différentes façons d'apprendre ? Lesquelles ? Est-ce à la personne de s'adapter ou plutôt à son entourage et à la société ? Avez-vous des exemples ?

Activité 6 : La galaxie des ODD

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	30 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Imprimer l'annexe 6
Aperçu de l'activité	Les élèves sont missionnés par une organisation fictive pour améliorer le bien-être des populations de différentes planètes grâce aux 17 Objectifs de Développement Durable.
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Droit à l'éducation • Liberté d'expression • Droit à un environnement sain • Egalité entre les genres
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'interdépendance des tous les ODD • Comprendre que les ODD sont présents dans notre quotidien et qu'ils sont importants pour tous • Débattre pour choisir collectivement des priorités d'action en fonction d'une situation donnée

Déroulé

00:00 - 00:05

Expliquez aux élèves qu'ils vivent désormais dans une galaxie peuplée de X planètes **(X représentant le nombre de groupes de votre classe)**.

Seulement, une panne interplanétaire a causé des dysfonctionnements sur ces planètes et toutes ne sont plus durables : l'équilibre entre le développement économique, le respect de l'environnement et la prise en compte des considérations sociales n'est pas respecté et partout, les populations vivent une période difficile.

L'Organisation Intergalactique du Développement Durable (O.I.D.D.) a donc créé 17 Objectifs pour les planètes afin de les guider pour rétablir un équilibre et revenir à une solution plus durable. Seulement, les Gouvernements des planètes se sont rebellés : « 17 objectifs ? C'est beaucoup trop pour nous ! Nous ne pouvons nous concentrer que sur 6 objectifs à la fois ! ».

Vos élèves en tant qu'experts du développement durable intergalactique sont missionnés par l'Organisation interplanétaire du développement durable pour trouver les 6 objectifs qui permettront d'améliorer la situation de chaque planète.

00:05 - 00:20

Distribuez une planète par groupe (annexe 5) ainsi que les 17 ODD (annexe 6) et laissez-leur choisir les 6 ODD qu'ils priorisent pour rétablir le développement durable sur la planète dont ils ont la charge.

Invitez des représentants de chaque planète à présenter leurs particularités en quelques mots et à partager les 6 ODD retenus pour faire face aux problématiques qui

leur sont propres.

00:20 - 00:30

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Quels besoins essentiels à l'être humain manquaient à votre planète ? Était-ce facile de sélectionner 6 ODD ? Comment avez-vous fait votre choix ?

Maintenant que vous connaissez les autres planètes qui peuplent votre Galaxie, quels liens peuvent être créés afin d'atteindre une situation plus durable ? Pourquoi est-il important de coopérer pour atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable ?

Est-ce que ces planètes vous font penser à des situations réelles ? Quels ODD sont essentiels pour trouver des solutions dans la vraie vie ? Pourquoi n'avons-nous pas les mêmes priorités ? Selon vous quelles sont les priorités en France parmi les 17 ODD ?

Quelle est la place de l'ODD 4, « éducation de qualité » dans votre galaxie ? Quelles seraient les conséquences sur l'ensemble des ODD si le droit à l'éducation et l'éducation de qualité n'existaient pas ?

Quelles situations vous ont particulièrement interpellées ?

La planète Rondoudou respecte l'accès à l'éducation. Est-ce suffisant ? Comment doit-être l'éducation pour qu'elle permette aux sociétés de respecter le développement durable ?

Annexe 5

Planète Namek

La planète Namek est la plus ancienne de la galaxie. Les populations ont développé des institutions démocratiques satisfaisantes et le Gouvernement de la planète se surnomme lui-même « modèle pour les droits de l'Homme ». Ce surnom attire beaucoup de populations d'autres planètes, qui y migrent en rêvant de trouver un travail et des institutions qui les protégeront face aux situations parfois très difficiles de leur planète d'origine. Face à un flux migratoire important, la population de la planète Namek multiplie les discours de haine contre les migrants et semble avoir perdu toutes valeurs liées aux droits de l'Homme.

Planète Babari

La planète Babari est surnommée la planète verte. Pour cause, le Gouvernement est le seul qui a réussi à obtenir une émission carbone neutre. Depuis des années, la priorité est donnée à l'environnement et à l'éducation des populations en faveur d'un développement durable. Mais cette planète n'a pas échappé au phénomène intergalactique de modernisation et de flux d'échanges entre planètes. Les populations des autres planètes ont profité des industries pour utiliser des ressources naturelles, voyager, s'enrichir, profiter de leurs loisirs... En conséquence, la population de la planète Babari est l'une des plus touchées par les changements climatiques intergalactique. L'alternance entre les périodes de graves sécheresses et de graves inondations ne permettent plus aux habitants de se nourrir correctement grâce à l'agriculture locale et modérée qui est pratiquée sur la planète et ceux-ci sont contraints de déménager dans de nouvelles habitations, quittant toute leur vie pour la reconstruire ailleurs.

Planète Kaïo

Selon le Gouvernement de la planète Kaïo, tout va bien. Les hommes au pouvoir sont contents : les garçons vont à l'école, trouvent facilement un travail, ont accès à des soins et peuvent entretenir leur famille. La rébellion de la planète Kaïo vient des femmes, qui, malgré l'interdiction qui leur est faite de s'exprimer, ont contacté la planète Namek pour avertir la Galaxie du traitement défavorable qu'elles subissent depuis que le Gouvernement vient d'interdire la scolarisation des filles. Le Gouvernement souhaite qu'elle se concentrent sur l'entretien de leur foyer dès leur plus jeune âge.

Annexe 5

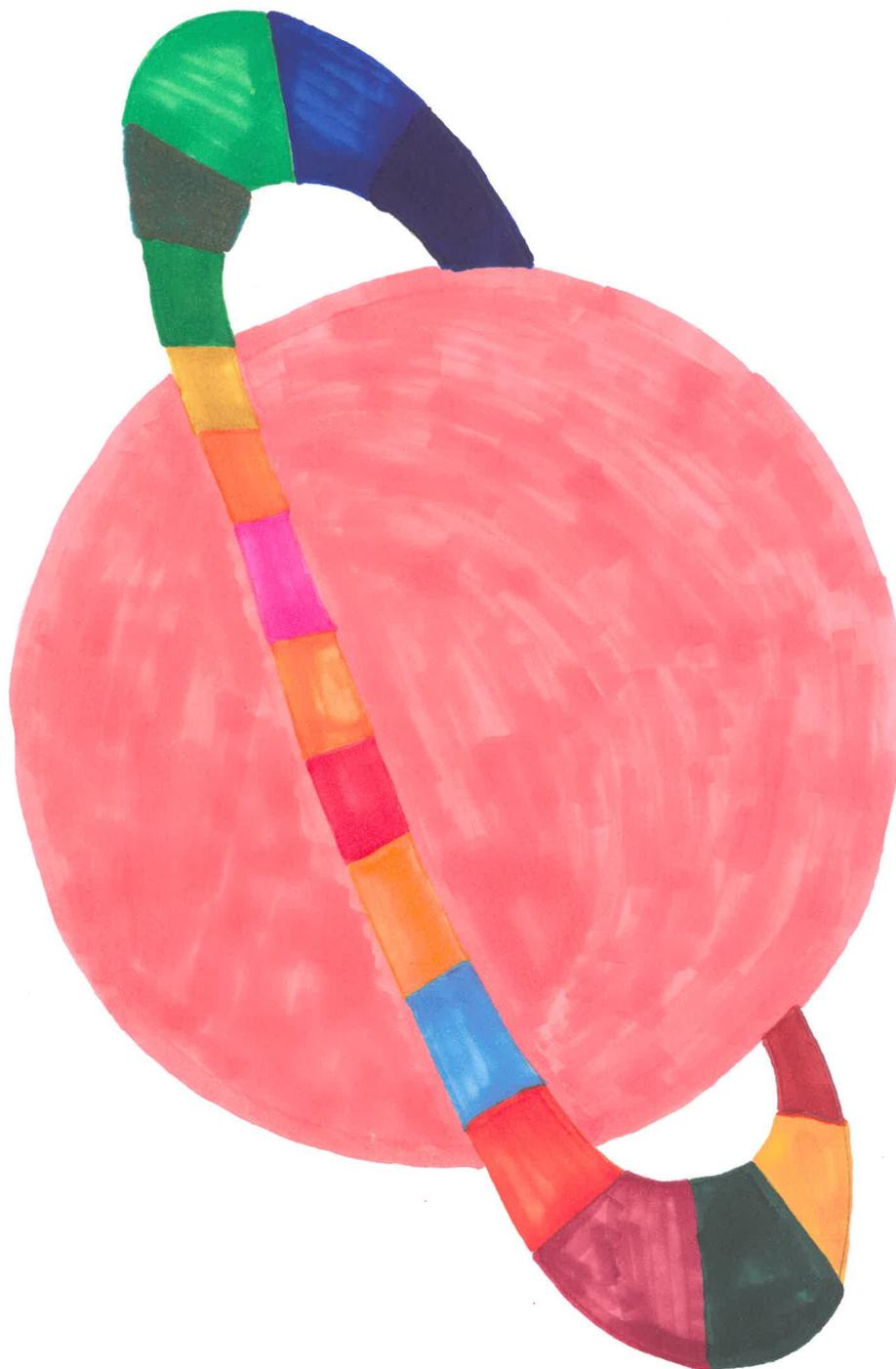
Planète Métaloss

La planète Métaloss est l'une des plus pauvres de la galaxie. En cause, une guerre qui frappe 2 populations depuis maintenant 2 décennies. Personne ne se souvient comment a commencé le conflit, pourtant, tout le monde se déteste et dès la cour de récré, les enfants se séparent pour ne jamais parler à la population « ennemie ». Discours de haine, crimes, guerres civiles... vous êtes appelés en renfort pour mettre fin à ces conflits !

Planète Rondoudou

Les enfants de la planète Rondoudou vont à l'école. Ils apprennent leurs leçons et les récitent par cœur. Leurs leçons leur apprennent à être respectueux. Ils sont respectueux. Leurs leçons leur apprennent à obéir. Ils obéissent à leurs parents. A leur Gouvernement. Leurs leçons leur apprennent le patriotisme. Ils aiment leur planète. Ils rêvent de servir le Gouvernement. A quoi pourraient-ils rêver d'autres, dès la maternelle ils n'apprennent que ça.

Annexe 5



Annexe 6



Activité 7 : Répondre aux inégalités

©Conseil de l'Europe - Repères - Adaptation par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	60 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Feuilles et crayons
Aperçu de l'activité	En groupes, les élèves discutent de la notion d'inégalités au sein de l'éducation. Ils réfléchissent ensuite aux différentes manières de traiter les inégalités au sein de leur établissement scolaire et rédigent une politique de gestion des inégalités.
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Discriminations • Egalité
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la capacité d'analyse des politiques éducatives en matière d'égalité • Encourager l'empathie et la prise de conscience des démarches nécessaires pour lutter contre les inégalités (entre filières, établissements scolaires...) et les discriminations (genre, ethnie, religion, handicap...) au sein des établissements scolaires • Susciter la curiosité et le sens de l'engagement des élèves pour mener des actions concrètes dans leurs établissements scolaires en faveur de l'inclusion de tous les élèves

Déroulé

Partie 1 : qu'entendons-nous par inégalités ?

00:00 - 00:05

Mettez les élèves en groupe. Demandez-leur de réfléchir à la notion d'inégalité, et de trouver une définition de cette notion. Demandez-leur de discuter de la notion d'inégalité en rapport avec l'éducation.

00:05 - 00:15

Invitez-les à mener l'enquête : « Où se trouvent les inégalités dans votre établissement scolaire ? » Pour cela, vous pouvez utiliser toutes techniques de brainstorming que vous souhaitez. **Vous pouvez également les laisser choisir un autre lieu que leur établissement scolaire. Par exemple pendant que certains groupes travaillent sur l'école, d'autres peuvent travailler sur leur club de sport, autre lieu d'apprentissage. Par exemple, vous pouvez mettre les élèves par 2, et leur laisser 30 secondes pour lister toutes les situations/lieux qui selon eux confrontent les personnes à des situations d'inégalités au sein de leur établissement scolaire. Après 30 secondes, ils rencontrent un autre binôme et ont de nouveau 30 secondes pour partager leurs listes et rajouter des situations au sein d'une liste commune. Ensuite, 2 groupes de 4 se rencontrent etc. jusqu'à arriver à un groupe en plénière (ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que 2 groupes pour les classes plus importantes).**

Partagez en plénière les différentes définitions et exemples d'inégalités.

Partie 2 : Elaboration d'une politique de gestion des inégalités

00:15 - 00:45

Expliquez aux élèves que cette partie de l'activité a pour objectif l'élaboration d'une politique de recommandations sur la manière de traiter les inégalités au sein de l'établissement scolaire.

Commencez par recenser les différents acteurs au sein de l'école (**élèves, enseignants, chef d'établissement, agents d'entretien, documentalistes, surveillants, administration, CVL/CVC...**).

Demandez aux participants de se répartir en groupes pour réfléchir aux devoirs et aux responsabilités de ces membres de la communauté scolaire vis-à-vis des inégalités.

Laissez les élèves présenter le fruit de leur travail, et complétez en apportant vos connaissances sur votre établissement : y a-t-il déjà des politiques ou directives existantes ? au niveau de l'éducation nationale ? Qui est chargé de répondre aux inégalités à l'école ?

Demandez ensuite aux participants de travailler en groupes sur l'élaboration de la politique idéale à mettre en place dans leur établissement.

Demandez à deux élèves de se charger de la vue d'ensemble de la politique et d'harmoniser le travail des autres groupes en passant dans les groupes.

Demandez enfin aux élèves de proposer 2 idées pour rendre cette politique applicable et s'assurer de son application au sein de l'établissement.

Proposez une rapide mise en commun avant de passer au compte rendu.

00:45 - 01:00

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez pensé de l'activité ?

Quels différents aspects de la notion d'inégalités sont ressorties ?

Les inégalités sont-elles très présentes dans votre établissement scolaire ? Dans le système éducatif de manière plus large ? Dans la société ? Certains groupes sont-ils plus souvent victimes d'inégalités que d'autres ? Lesquels ? Pourquoi ?

Quelles conséquences les inégalités ont-elles ? Quelles conséquences sur les trois piliers du développement durable ? Sur les droits de l'Homme ?

Qui peut agir contre ces inégalités ? Quel rôle pouvez-vous jouer en tant qu'élèves dans la lutte contre les inégalités ?

Que proposez-vous de mettre en place dans votre politique de gestion des inégalités ? Est-ce réalisable ? De qui avez-vous besoin ? Comment faire pour que ces personnes acceptent de vous aider ?

Comment faire pour les éliminer ou en tout cas diminuer le nombre d'inégalités dans la société en général ? Qui doit agir ?

Activité 8 : Action

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	30 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Téléphone portable avec Android <u>Document de réponse (recto/verso, 1 par élève) téléchargeable ici ou en scannant ce QR code</u>  <ul style="list-style-type: none"> • Téléphone portable sous iOS • <u>Document de réponse (créer un compte puis imprimer les QR code recto, 1 par élève) téléchargeable ici ou en scannant ce QR code</u>  <ul style="list-style-type: none"> • Impression annexe 7 • Ordinateur branché à un vidéo projecteur
Aperçu de l'activité	Les élèves visionnent ou lisent des situations qui portent atteintes à leurs droits de l'enfant et entraînent des conséquences sur leur éducation. Individuellement, ils se demandent ce qu'ils feraient s'ils rencontraient cette situation dans leur quotidien.
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre toutes les formes de violence • Lutte contre les discriminations • Egalité • Inclusion
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Définir ce que sont des propos haineux et les situer comme menaces pour l'éducation • Engager les élèves dans la l'identification de moyens d'actions pour endiguer les phénomènes haineux • Susciter une prise de conscience et favoriser l'esprit critiques face aux menaces qui pèsent sur l'éducation de qualité

Déroulé

00:00 - 00:05

Expliquez aux élèves qu'ils vont voir ou entendre des histoires et qu'ils devront imaginer qu'ils voient la scène en vrai. Ils devront choisir parmi plusieurs options la réaction qui serait la leur. Rappelez-leur qu'il n'y a pas de jugement et qu'ils peuvent changer d'avis après avoir échangé avec le groupe.

Pour garder l'anonymat, ils utiliseront *Vot'Ar* (si votre téléphone utilise Android) ou

Plickers (si votre téléphone utilise iOS). **Toutes les informations concernant l'utilisation de VoT'AR sont [disponibles ici](#) et en scannant ce QR code :**



Toutes les informations concernant l'utilisation de Plickers sont [disponibles ici](#) et en scannant ce QR code :



Distribuez-leur la feuille 4 couleurs téléchargeable sur le lien ci-dessus.

Expliquez-leur le fonctionnement de VoT'AR : vous allez leur montrer une situation (annexe 7) et pour chacune d'entre elles, ils auront le choix entre 4 actions :

- A : Ne rien faire
- B : Signaler
- C : Agir directement
- D : Autre option

00:05 - 00:20

Expliquez-leur que l'activité est anonyme et qu'il s'agit de bien mettre ce qu'ils auraient fait dans cette situation.

Ils devront positionner leur feuille de sorte que la lettre correspondant à leur réponse soit placée face à eux, en haut de la page. Vous prendrez ensuite une photo depuis l'application, de toutes les pancartes, le nombre de réponses pour chaque option apparaît et vous pourrez discuter des réponses.

Après chaque photo, vous pouvez noter au tableau le nombre de réponses pour chacune des lettres et demander aux élèves qui le souhaitent d'expliquer leur choix, afin de pouvoir argumenter et d'en discuter. Rappelez-leur qu'il n'y a pas de jugement et pas de bonne réponse.

00:20 - 00:30

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ?
 Qu'avez-vous pensé de l'outil numérique ? L'utilisation du numérique permet-elle une éducation de qualité ? Pourquoi ?
 Que représentaient ces situations ? Est-ce qu'on réagit de la même manière face au harcèlement et cyberharcèlement ? Y en a-t-il un plus grave ? Plus visible ?
 Avez-vous le pouvoir d'agir vous-mêmes ? Comment ? Vers qui se tourner pour aider une victime ? Y a-t-il des personnes dans l'établissement qui sont plus à même d'agir ? Des institutions ?
 Que peut-on faire pour prévenir ces situations d'exister ?

Annexe 7

A lire/montrer aux élèves :

1 : Montrez cette vidéo « les claques – agir contre le harcèlement à l'école » à vos élèves accessible en scannant ce QR code :



Que faites-vous ?

2 : Mila, une élève française a critiqué la religion sur Instagram, en ciblant particulièrement l'Islam avec notamment de tels propos : « Votre religion, c'est de la merde, votre Dieu, je lui mets un doigt dans le trou du cul. Merci, au revoir ». Le lendemain elle est sujette à des milliers de messages haineux pour ses propos et n'ose plus retourner à l'école. Que faites-vous ?

Il s'agit d'une vraie affaire et des vrais propos tenus par l'élève.

Pour plus d'informations sur « l'affaire Mila », article du journal Le Monde (visité le 29 septembre 2021), accessible en scannant ce QR code :



3 : Entre deux cours, vous voyez ceci dans les toilettes. Que faites-vous ?



Annexe 7

4 : Montrez cette vidéo « Ils l'ont pas respectée » à vos élèves – couper au premier scénario (2:20). Vidéo également



5 : Vous vous rendez à l'école et voyez la nouvelle campagne de l'éducation nationale pour recruter des enseignants à l'arrêt de bus.



Laura
a trouvé le poste de ses rêves.

C'est l'avenir qu'elle a toujours envisagé. Et l'avenir, pour elle, c'est de faire vivre et partager sa passion, transmettre des savoirs et des valeurs, se consacrer à la réussite de chacun de ses élèves. C'est pour cela qu'elle a décidé de devenir enseignante.

Julien
a trouvé un poste
à la hauteur de ses ambitions.

C'est la concrétisation de son projet professionnel. Et ce projet, pour lui, c'est de faire vivre et partager sa passion, transmettre des savoirs et des valeurs, se consacrer à la réussite de chacun de ses élèves. C'est pour cela qu'il a décidé de devenir enseignant.

L'ÉDUCATION NATIONALE RECRUTE 17 000 PERSONNES
Pourquoi pas vous ? 17 000 postes d'enseignants, d'infirmières et de médecins scolaires sont à pourvoir en 2011.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DU 31 MAI AU 12 JUILLET 2011
SUR WWW.LEDUCATIONRECRUTE.FR

MINISTÈRE
NATIONAL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DES UNIVERSITÉS
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

MINISTÈRE
NATIONAL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DES UNIVERSITÉS
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

6 : Votre camarade Nora, de confession musulmane arrive au collège avec un voile lui permettant de cacher ses cheveux. La Directrice la convoque dans son bureau pour lui demander de retirer ce voile qui transgresse le principe de laïcité qui s'applique dans les établissements scolaires publics. Elle lui explique que si elle refuse elle sera exclue temporairement pour « réfléchir et revenir sans signes religieux ». Le lendemain, Nora a bien compris la remarque de la Directrice, et arrive avec un bandana. La Directrice la convoque et lui signifie qu'elle est exclue temporairement

Annexe 7

du collège car le bandana est pour elle « un signe religieux de substitution, il a donc la même connotation que le voile religieux d'hier ».

Que faites-vous ?

Il s'agit d'une vraie affaire. Le principe de laïcité s'applique dans les établissements scolaires et interdit les signes religieux ostentatoires.

Plus d'informations sur le site Internet du Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole. Accessible en scannant ce QR code :



7 : Vous arrivez dans votre salle de classe avant que le professeur ne soit là. Et vous voyez marqué au tableau : « Monsieur Dupont est un con » avec toute une série d'injures. Monsieur Dupont est le professeur remplaçant et personne ne respecte son autorité. Que faites-vous ?

8 : Vous êtes dans la cour de récréation avec vos amis et ils s'amuse à raconter des blagues à caractère raciste, plus ou moins drôles. Vous connaissez vos amis et savez qu'ils ne sont pas racistes et qu'il s'agit d'humour. Que faites-vous ?

9 : Dans les vestiaires d'EPS, cela fait quelques semaines que vous remarquez que Clément a des bleus sur son corps. Vous ne lui parlez pas beaucoup, il est assez solitaire mais n'a pas l'air d'avoir des problèmes de harcèlement à l'école. Que faites-vous ?

10 : Votre petit frère arrive en 6ème et vos amis de 3ème n'arrêtent pas de tagger #Anti2010 et envoient à tous les 6èmes des vidéos avec ce hashtag. Que faites-vous ?

11 : Vous recevez un screen d'un influenceur que vous adorez qui vous invite à attaquer un internaute. Il souhaite que vous fassiez partie de sa communauté privilégiée et vous donne des directives et des messages à envoyer impérativement à une personne. Il vous confirme, screen à l'appui, que vous êtes un groupe et que vous agirez en même temps pour harceler cette personne.

Annexe 7



Activité 9 : Le conseil du « vivre-ensemble à l'école »

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	45 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Imprimer les annexes 8 et 9 • Une enveloppe numérotée 1 contenant l'annexe 10 • Une enveloppe numérotée 2 contenant l'annexe 11
Aperçu de l'activité	En groupes, les élèves doivent résoudre un conflit mettant en lumière une situation injuste qui s'est passée dans leur établissement scolaire. Ils doivent argumenter de façon à créer une courte présentation orale à destination de l'administration de l'établissement.
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Droit à l'éducation • Droit à la participation • Liberté d'expression
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les capacités argumentaires et l'expression orale pour défendre une position • Engager les élèves dans la résolution de conflits de manière pacifique en faisant preuve d'esprit critique • Favoriser la connaissance de ses droits et les limites à ces derniers

Déroulé

00:00 - 00:05

Expliquez aux élèves qu'ils font partie du Conseil du « vivre-ensemble à l'école », un conseil au sein de leur établissement créé spécifiquement pour régler certains problèmes. En effet depuis la rentrée dernière, une boîte à injustices a été mise à disposition à la vie scolaire.

00:05 - 00:20

Tous les mois, les élèves volontaires du Conseil lisent les problèmes qui y ont été inscrits et doivent proposer à l'administration une solution de conciliation pour remédier aux problèmes identifiés. Prenant votre rôle très à cœur, vous vous répartissez les problèmes et pour chacun, devez remplir une petite fiche qui vous aidera à présenter votre argumentation auprès de l'administration.

00:20 - 00:30

Expliquez aux élèves qu'ils doivent, avant de remplir la fiche, décider si le problème soulevé par les élèves mérite d'être défendu, ou s'ils ne souhaitent pas défendre la position des élèves. C'est en effet à eux de décider s'il s'agit d'une vraie injustice, ou pas. Dans tous les cas, ils doivent remplir la feuille qui leur permettra de justifier leur choix.

Chaque groupe aura ensuite 3 minutes pour présenter à l'ensemble de la classe leur problème et argumenter la position qu'ils défendent.

00:30 - 00:45

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ?

Avez-vous trouvé les situations injustes ? Pourquoi ? Avez-vous souhaité défendre l'élève

Recueil d'activités

Objectif de développement durable 4 « Éducation de qualité »

ou trouver un compromis ? Dans le cas contraire, pourquoi ?
Était-il facile de préparer votre argumentation ? De présenter votre argumentation à l'oral ? Qui avez-vous désigné pour présenter votre argumentation ? Quelles sont les qualités requises ? Comment faire pour se sentir plus à l'aise à l'oral ?
A quels droits a-t-on porté atteinte dans les différentes situations ? Où sont protégés ces droits ? Par quoi nos droits et libertés sont-ils limités ? Est-ce juste ?
Avez-vous réussi à anticiper des contre-arguments ? Est-ce facile ? Pourquoi est-il important de penser à la position adverse ?
Avez-vous rencontré des situations similaires dans votre parcours scolaire ? Que s'est-il passé ? Qu'avez-vous fait ? Pourquoi est-ce important de discuter de certaines injustices qui ont lieu à l'école ? Avec qui pouvez-vous en discuter ? Est-ce que vous pensez que l'on vous écouterait ? Que faire pour être entendus ? Que faire si vous n'êtes pas écoutés ?
En dehors de l'école, quels exemples d'inégalités nuisent à une éducation de qualité ? Quelles actions sont possibles pour y remédier ?

Annexe 8

Problème 1

Je suis en classe de Terminale et j'ai été virée de l'école pendant 2 semaines parce que j'ai dit sur ma story snapchat « fuck l'école, fuck l'équipe de hand, allez vous faire voir ». Ce n'est pas juste, je pense avoir le droit de dire ce que je veux, en plus je n'étais même pas à l'école !

Problème 2

Je suis en classe de 2nde et j'ai été expulsée du cours parce que je portais un crop top en classe. Ce n'est pas juste car je pense qu'on devrait s'habiller comme on le veut à l'école.

Problème 3

Je sors d'une heure de colle injustifiée : avec mes copines, on a eu une heure de retenue parce qu'on est allé manifester pour le climat vendredi dernier au lieu d'aller en cours de maths !

Problème 4

Le barème en EPS est trop injuste. Je ne suis pas sportif et les filles sportives ont un barème qui est beaucoup plus avantageux que les garçons ! J'ai peur que ça joue dans mon dossier sur ParcoursSup !

Problème 5

Je trouve que le formulaire d'autorisation parentale est injuste, il faut toujours mettre un père et une mère... On est plein à ne pas avoir les deux, et moi, ça m'épuise en 2021 de barrer père pour mettre mes deux mamans. Certains n'ont même pas de parents, ça peut être ultra violent !

Problème 6

A notre remise de diplôme du brevet, le principal a félicité tous les élèves sauf ceux qui allaient au lycée de secteur. On s'est senti humilié, on souhaite qu'il soit viré !

Annexe 8

Problème 7

En fin de 3ème, je souhaite m'orienter vers un bac technologique. Mais mes parents et mes professeurs s'y opposent et ils veulent que j'aie en bac général ! Je ne sais pas quoi faire, je ne veux pas aller au lycée général !

Problème 8

Je ne peux pas manger à la cantine, car de la viande est proposée tous les jours et je n'en mange pas. J'amène mon repas tous les jours, mais on me refuse l'accès à la cantine pour des raisons d'hygiène, je dois donc manger seul tous les jours dans la cour de récréation, ce n'est pas juste j'aimerais avoir du choix à la cantine comme tout le monde.

Annexe 9

<p>Etape 1</p>	<p>Résumez le problème avec des emojis (ouvrez l'enveloppe 1)</p>	<p>Choisissez jusqu'à 3 droits de l'Homme concernés par cette situation (ouvrez l'enveloppe 2) :</p>	<p>Trouvez-vous la situation injuste ? Trouvez 3 arguments pour défendre votre point de vue :</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>
<p>Etape 2</p>	<p>Avez-vous déjà entendu parler d'affaires similaires ? Que s'est-il passé ?</p>	<p>La situation porte-t-elle atteinte à ces droits ? Pourquoi ?</p>	<p>Anticipez 2 contre-arguments de l'administration !</p> <p>-</p> <p>-</p>
<p>Etape finale</p>	<p>Répondez aux contre-arguments</p>	<p>En reprenant toutes les informations du tableau préparez votre argumentation pour convaincre l'administration de vous écouter. Vous aurez 3 minutes à l'oral !</p>	

Annexe 10 (enveloppe 1)



Annexe 11 (enveloppe 2)

Liberté d'expression	Droit à la participation	Respect de la vie privée	Droit à l'éducation	Egalité	Liberté d'opinion
Droit d'asile	Droit de manifester	Droit de vote	Droit de pétition	Droit à la vie	Interdiction de la torture
Droit à la Justice	Liberté d'aller et venir	Liberté de réunion et d'association	Droit à la santé	Droit au repos et aux loisirs	Droit d'être protégé contre toute forme de violence physique ou mentale

Activité 10 : Qui décide à l'école ?

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	35 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> Imprimer les annexes 12 et 13
Aperçu de l'activité	La moitié de la classe se demande par quoi les élèves sont concernés à l'école, et l'autre réfléchit à quelles prises de décisions les élèves sont associés. Ensuite les groupes se rencontrent et comparent leur tableau, pour savoir si les élèves sont impliqués ou non dans la prise de décision de ce qui les concernent.
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> Droit à l'éducation Droit à la participation
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Engager une réflexion critique sur la participation des élèves au sein de l'école. Définir l'intérêt supérieur de l'enfant

Déroulé

00:00 - 00:05

Constituez un nombre pair de groupes constitués de 6 élèves environ. Expliquez aux groupes qu'ils vont avoir des pictogrammes qui représentent des scènes de la vie quotidienne à l'école. Ils vont devoir classer ces scènes dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau qui leur sera distribué. **Ne leur dites pas, mais les groupes n'auront pas les mêmes colonnes.**

00:05 - 00:20

Distribuez les pictogrammes aux élèves (annexe 12), ainsi que le tableau (annexe 13) et laissez-leur 10 minutes pour réaliser l'exercice.

Laissez leur 5 minutes de plus pour dessiner d'autres pictogrammes, ou écrire des temps à l'école, qui auraient été oubliés et qu'ils pensent nécessaires de rajouter dans le tableau.

00:20 - 00:25

Une fois que les élèves ont terminé, faites-les rencontrer un groupe qui n'avait pas le même tableau qu'eux ; et demandez-leur de comparer leurs tableaux.

00:25 - 00:35

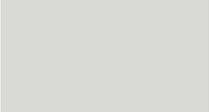
Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Etiez-vous d'accord ? Qu'avez-vous remarqué lorsque vous avez rencontré l'autre groupe ? Qu'est-ce que cela vous évoque ? Est-ce que vous pourriez participer sur ces différents aspects ? Comment ?

A-t-on le droit de donner son avis en tant qu'enfant ? Avez-vous plus envie de participer sur certains sujets ? Lesquels ? Quels moyens et mécanismes permettent que vos avis soient pris en compte ? Est-ce réaliste de vous impliquer sur ces prises de décision ?

Pouvez-vous décider de tout ? Qu'est-ce qui limite votre participation en tant qu'enfant ? (Intérêt supérieur de l'enfant)

Pourquoi l'établissement scolaire devrait prendre en compte l'avis des élèves ?



En dehors de l'école, où êtes-vous consultés/ne l'êtes pas sur des sujets qui vous concernent ? Souhaiteriez-vous l'être ? Pensez-vous que ce soit possible ? Comment ?

Annexe 12



Sport pratiqués en E.P.S



Sonnerie du lycée



Organisation administrative



Menus à la cantine



Apparence de l'établissement



Livres au C.D.I



Budget annuel

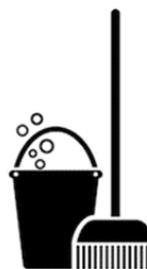


Interventions extérieures

Annexe 12



Horaires emploi du temps



Entretien de l'établissement



Sorties scolaires



Installation cour de récréation



Équipe pédagogique

Annexe 13

Groupes impairs

Vous devez classer les pictogrammes selon les deux colonnes suivantes :

En tant qu'élève...

Je suis concerné par	Je ne suis pas concerné par

Annexe 13

Groupes pairs

Vous devez classer les pictogrammes selon les deux colonnes suivantes :

En tant qu'élève...

Je participe à la prise de décision	Je ne participe pas à la prise de décision

Activité 11 : Les obstacles à une éducation de qualité

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	30 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> Des feuilles et des crayons
Aperçu de l'activité	Les élèves réalisent un arbre à problème pour comprendre pourquoi certains enfants n'ont pas accès à l'éducation et quelles en sont les conséquences.
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> Droit à l'éducation Droit à l'information
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre que les droits de l'enfant sont interdépendants Rechercher les causes d'un problème Comprendre les conséquences de l'absence d'accès ou d'effectivité du droit à l'éducation sur une personne

Déroulé

00:00 - 00:05

Expliquez aux élèves qu'environ 1 enfant sur 10 dans le monde n'a pas accès à l'éducation. **Cela comprend 59 millions d'enfants en âge de fréquenter le primaire, 62 millions d'enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire, et 138 millions d'enfants en âge de fréquenter le deuxième cycle du secondaire. Quelle est leur réaction face à ce chiffre ?**

Expliquez-leur qu'une fois que l'accès à l'éducation est acquis, cela ne signifie pas que cette éducation est de qualité. Dans le monde, en France, ici, il y a différentes problématiques au sein de l'éducation et de la scolarité des étudiants ne permettant pas de réunir les conditions pour une éducation qualitative. Demandez-leur de penser à un obstacle qui met en péril une éducation de qualité. Cela peut être l'accès à l'éducation : pourquoi certains enfants ne peuvent pas accéder à un établissement scolaire ? Ou une problématique présente au sein de l'éducation, par exemple le harcèlement scolaire, dans le monde ou présent dans leur parcours scolaire. Encouragez-les à ne pas se restreindre à l'éducation « académique » et à, s'ils le souhaitent, penser à d'autres problématiques (analphabétisation, éducation sexuelle...).

00:05 - 00:20

Invitez-les, en groupes, à trouver les causes, et comprendre les conséquences de cet obstacle. Pour cela, ils vont dessiner un arbre. Au milieu du tronc, ils écriront leur obstacle à l'éducation de qualité et devront dessiner les racines et les branches de l'arbre selon les consignes suivantes. Sur les racines, ils inscriront les causes. Sur les branches, ils inscriront les conséquences. Pour chaque racine ou branche, ils sont encouragés à trouver les causes des causes ou les conséquences des conséquences.

Si vous avez le temps et les moyens, vous pouvez séparer l'activité en deux temps. Un premier où les élèves réfléchissent en groupes. Un second où ils complètent leur arbre grâce à des recherches internet.

00:20 - 00:30

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Pourquoi avez-vous choisi cet obstacle ? En quoi est-ce un obstacle à une éducation de qualité ? Est-ce un obstacle mondial ? Local ? Qui concerne-t-il ? Est-ce un obstacle très ou peu présent ? Le constatez-vous dans votre quotidien ?

Comment avez-vous complété les racines et les branches de votre arbre ? Quelles sources d'informations avez-vous utilisées ? Quel est le lien entre droit à l'éducation et droit à l'information ?

Quelles sont les causes de votre problème ? Avez-vous trouvé des causes à ces causes ? Qui peut agir pour lutter contre ces causes ?

Quelles sont les conséquences de l'absence d'accès à l'éducation pour les enfants ? Sur leurs droits ? Quels ODD sont également difficiles à atteindre à cause de cet obstacle ? Comment résoudre ce problème ? A quel niveau agir ? Les autres ODD peuvent-ils nous apporter des solutions et nous aider à atteindre l'ODD 4 ? Qu'est-ce que cela signifie des 17 ODD ?

Activité 12 : Montrez mes droits

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	45 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Imprimer l'annexe 14 • Crayons
Aperçu de l'activité	Les élèves découvrent les droits de l'enfant de la Convention internationale des droits de l'enfant et déterminent les endroits dans l'établissement où ils sont confrontés à ces droits. Ils réfléchissent ensuite à des solutions pour que leurs droits soient mieux pris en compte, au sein même de leur établissement scolaire.
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Droits de l'enfant en général • Interdépendance des droits de l'enfant
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir et comprendre les droits de l'enfant ainsi que leur interdépendance • Proposer des solutions pour améliorer l'effectivité des droits de l'enfant au sein de l'établissement scolaire

Déroulé

00:00 - 00:05

Expliquez aux élèves que les droits de l'enfant sont protégés par plusieurs textes, dont un international qui s'appelle la Convention internationale des droits de l'enfant et que la France a l'obligation de respecter, car elle s'y est engagée. Pour la loi et le droit international, une personne est considérée comme un enfant jusqu'à ses 18 ans.

Expliquez-leur que les droits de l'enfant concernent tous les enfants, tout le temps, sans discrimination c'est-à-dire sans faire de différence de traitement entre les enfants. Au sein de l'établissement scolaire, leurs droits doivent également être garantis et protégés !

00:05 - 00:10

Demandez-leur s'ils connaissent certains droits et si ceux-ci sont utilisés à l'école. **Mais ce n'est pas grave s'ils n'en connaissent aucun !**

00:10 - 00:30

Distribuez aux élèves le passeport de l'annexe 14 et expliquez-leur que ce passeport contient certains des articles de la Convention Internationale des droits de l'enfant. A eux de déterminer si ces droits sont présents à l'école et surtout s'ils sont respectés. Ils devront également trouver des solutions pour améliorer le respect et la présence de ces droits.

Il est préférable de les faire réfléchir au moins en binôme, et jusqu'à 6 par groupes.

00:30 - 00:45

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ?

Connaissez-vous tous vos droits ? Pourquoi est-ce important que les enfants connaissent leurs droits ? Comment faire pour que les enfants connaissent leurs droits ?

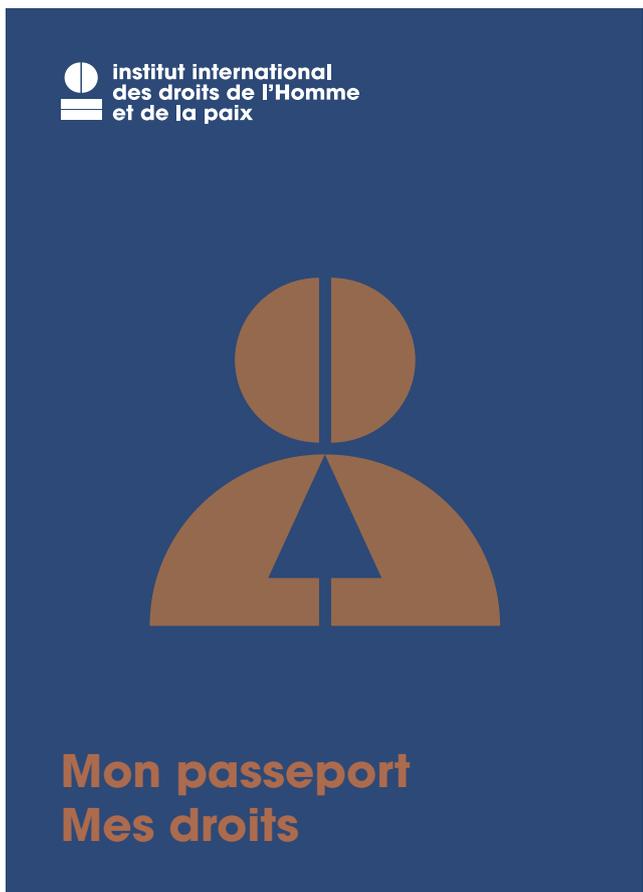
Quels droits sont présents dans l'établissement scolaire ? Dans quels lieux ces droits sont-

ils présents ? Pourquoi ? Certains droits peuvent-ils être présents à plusieurs endroits ? Est-ce que certains droits ne sont pas utilisés à l'école ? Lesquels et pourquoi ?
Quels enfants n'ont pas accès à l'éducation aujourd'hui ? Quelles sont les conséquences sur eux et sur leurs droits ?
Pensez-vous que ces droits sont respectés en dehors de l'école ? Où et pourquoi ?
Quelles conséquences sur le droit à l'éducation ? Certains droits sont-ils un prérequis pour suivre une éducation ? Lesquels ? Qu'est-ce que cela traduit sur l'ensemble de vos droits ?
Qu'est-il possible de faire si quelqu'un ne respecte pas vos droits ?

Annexe 14

Si vos élèves ne sont plus mineurs vous pouvez remplacer les articles de la CIDE par celles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Téléchargez et imprimez l'annexe [en cliquant ici](#) ou en scannant le QR code ci-dessous.



Activité 13 : Quelle est ma position ?

©Conseil de l'Europe - Repères - Adaptation par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	De 15 minutes à 45 minutes, selon le temps que vous laissez aux élèves pour débattre
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Une feuille « d'accord », une feuille « pas d'accord ». • Des feuilles avec les énoncés proposés au groupe
Aperçu de l'activité	Les élèves doivent individuellement prendre position face à une affirmation : sont-ils d'accord ou pas d'accord ? Ensuite, ils débattent et apprennent à argumenter, s'écouter et revenir (ou pas) sur leur position.
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Liberté d'expression • Droit à la participation • Droit à l'éducation
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les élèves à prendre position sur une énonciation • Favoriser le sens de l'écoute et la compréhension d'opinions diverses • Permettre aux élèves de s'exprimer à l'oral devant un groupe

Déroulé

00:00 - 00:05

Affichez une feuille « d'accord » et une « pas d'accord » aux extrémités de la salle. Expliquez aux élèves que vous allez lire et montrer une affirmation et qu'ils iront se placer d'un côté ou de l'autre de la salle selon s'ils sont d'accord ou pas d'accord avec cette affirmation. Ensuite, ils pourront exposer leurs arguments et devront convaincre les élèves de l'autre côté de la salle de changer de position.

Expliquez-leur qu'ils ne doivent pas rester au milieu et doivent prendre position, mais peuvent changer de côté à tout moment. Ils ont néanmoins droit à un « joker » et auront droit de rester 1 fois (et une seule fois, pour toute l'activité et toutes les questions) au milieu. S'ils choisissent de rester au milieu car ils ne savent pas se positionner, ils n'ont pas le droit de prendre la parole, et devront rejoindre un des côtés selon les arguments qui les auront convaincus. Ils pourront alors prendre la parole.

00:05 - 00:20

Voici des exemples d'affirmations :

- C'est à l'école d'assurer la prévention et le respect de la santé mentale des enfants.
- Il est préférable d'éduquer les enfants plutôt que d'investir dans des programmes d'alphabétisation pour des adultes.
- Tous les élèves, sans distinction, doivent avoir la même éducation.
- Le numérique est un frein à l'éducation
- La sécurité est plus importante que l'éducation
- C'est aux parents de faire notre éducation citoyenne, à l'école de faire notre éducation académique
- On devrait nous apprendre le respect plutôt que les mathématiques !
- Être inscrit dans une école doit être une obligation.



Recueil d'activités

Objectif de développement durable 4

« Éducation de qualité »

00:20 - 00:30

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Est-ce toujours évident de prendre position ? Comment vous êtes-vous positionné face à une incertitude ? Pourquoi certains ont préféré ne pas se positionner pour certaines phrases ? Quels éléments autres que vos opinions personnelles ont pu influencer votre position ? Avez-vous à un moment souhaité changer de camp mais n'avez pas osé ? Pourquoi ? Dans la vie de tous les jours, le regard des autres nous limite-t-il à faire certaines choses ? Des exemples ? Dans l'éducation ? Comment vous-êtes-vous sentis pendant le débat ? Est-ce confortable de se retrouver dans le groupe minoritaire ? Comment se sent-on ? Quelles groupes dans la société sont le moins entendus ? Avez-vous des exemples ? Dans l'éducation ?

Activité 14 : Combien nous faut-il ?

©Conseil de l'Europe - Repères - Adaptation par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	40 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Billets fictifs (annexe 15) • Impression annexe 16, une par groupe
Aperçu de l'activité	Cette activité fait appel à la discussion et à la prise de décisions. En petits groupes, les participants décident de la manière de redistribuer le budget de 7 Ministères pour prioriser les actions du Gouvernement.
Compréhension des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Droit à l'éducation • Droit à la participation • Droit à la santé
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les compétences de résolution de problèmes et de réflexion critique, ainsi que le sens de la négociation • Découvrir le fonctionnement du Gouvernement • Prioriser 7 grandes thématiques essentielles du développement durable

Déroulé

00:00 - 00:05

Demandez aux élèves de former des groupes de 6 et expliquez-leur que l'Etat a demandé à des experts (eux) de déterminer les dépenses prévues pour certains ministères. Demandez-leur s'ils sont à l'aise avec la définition d'un Ministère (place dans l'Etat, missions...) sinon, vous pouvez leur réexpliquer rapidement.

00:05 - 00:10

Expliquez-leur que pour cette activité, ils se concentreront sur 7 Ministères :

- Le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Le Ministère des Solidarités et de la Santé
- Le Ministère des Armées
- Le Ministère de la Justice
- Le Ministère de la transition écologique
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Expliquez-leur le rôle de chacun de ces Ministères et les missions auxquelles ils répondent. Vous pouvez leur demander de faire eux-mêmes ces recherches et réaliser l'activité lors de votre prochaine séance.

Expliquez aux élèves qu'ils auront 250 milliards d'euros à répartir entre les différents ministères et que cela leur permettra de déterminer les priorités de la France pour l'année à venir. Plus un ministère aura de budget, plus il pourra faire des projets et avoir des employés.

00:10 - 00:20

Distribuez-leur l'annexe 15 et 16 et laissez-leur 10 minutes pour répartir leurs billets, comme ils le souhaitent.

00:20 - 00:25

Une fois le temps écoulé, demandez à chacun des groupes de présenter leur budget. Affichez ensuite les chiffres réels pour 2021 avant de passer au compte-rendu de l'activité.

- Le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : 76 milliards
- Le Ministère des Armées : 67.2 milliards
- Le Ministère de la transition écologique : 44.4 milliards
- Le Ministère de l'Intérieur : 27.5 milliards
- Le Ministère des Solidarités et de la Santé : 14.9 milliards
- Le Ministère de la Justice : 12.1 milliards
- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : 5.1 milliards

00:25 - 00:40

Compte-rendu de l'activité

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Comment vous êtes-vous organisés dans vos groupes pour vous mettre d'accord sur les priorités ? Sur le montant alloué ? Était-ce facile ? Comment avez-vous résolu les différences d'opinion ?

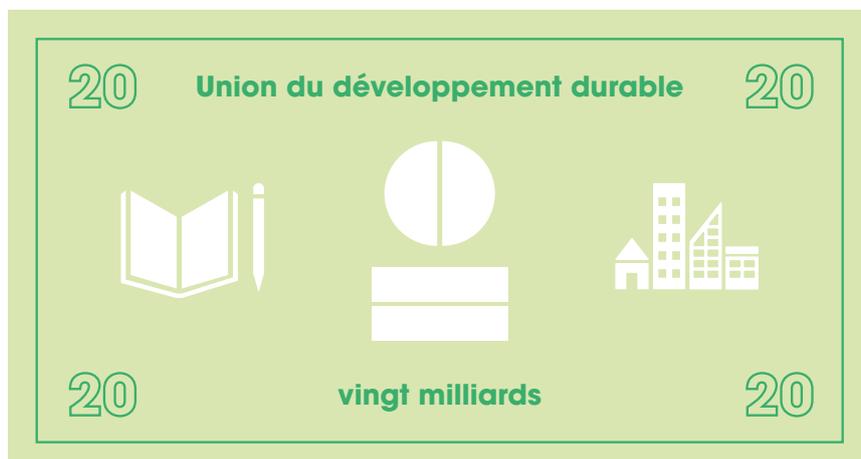
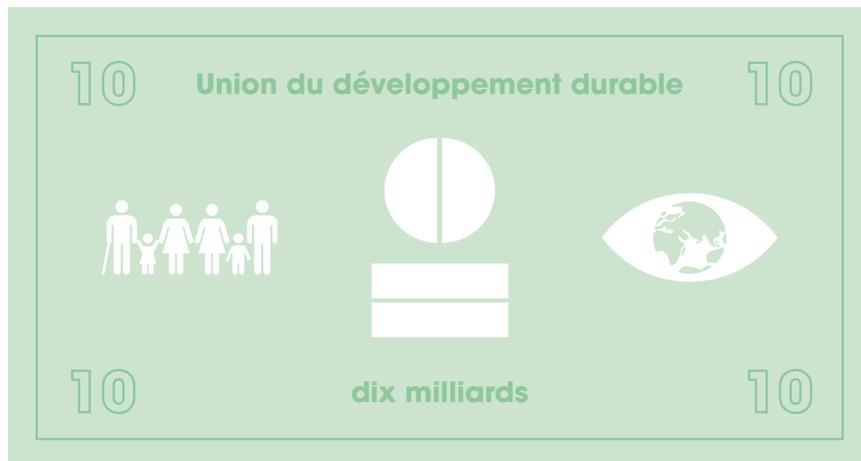
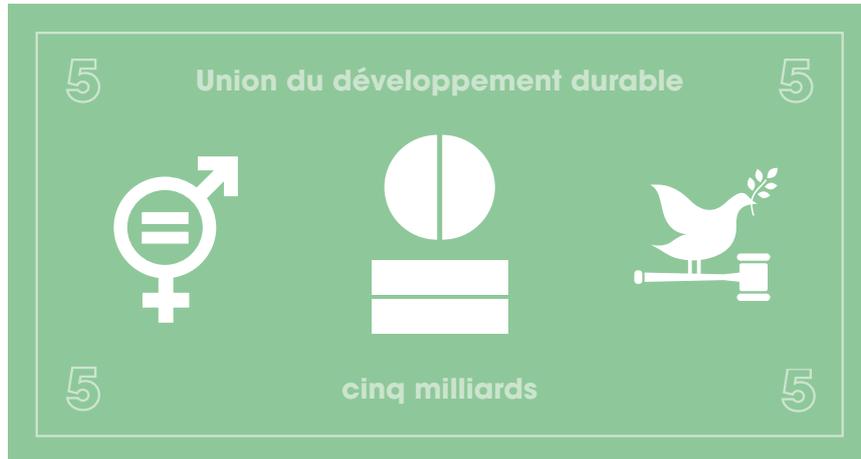
A qui avez-vous accordé le plus gros budget et pourquoi ? A quels ODD cela fait-il référence ? Les sommes réelles vous surprennent-elles ? Pourquoi ? Sont-elles très différentes de vos priorités ?

Est-ce que l'État doit prendre des choses en compte auxquelles vous n'avez pas pensé ? Vous restait-il du budget ? Pourquoi avoir choisi de tout utiliser/garder de l'argent ?

Quelle est la place de l'éducation dans votre classement ? Est-ce différent de la réalité ? Quelles seraient les conséquences d'une augmentation de budget pour la qualité de l'éducation ? Que pourrait-on mieux faire ? Est-ce que certaines de vos propositions peuvent-être améliorées d'une autre façon qu'avec un budget supplémentaire ? Comment ?

Ces différents Ministères doivent-ils aussi jouer un rôle d'éducation ? Sont-ils déjà investis d'une mission d'éducation ? Lesquelles ? Est-ce suffisant ? Sur quelles thématiques ces Ministères pourraient éduquer la population française ?

Annexe 15



Annexe 16

<p>Le Ministère des Solidarités et de la Santé</p>	<p>S'il vous reste du budget, vous pouvez le positionner ici</p>
<p>Le Ministère de l'Intérieur</p>	<p>Le Ministère de la Justice</p>
<p>Le Ministère de la transition écologique</p>	<p>Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation</p>
<p>Le Ministère des Armées</p>	<p>Le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports</p>

Partie 3

Ressources utiles

- **Recueil d'activités sur l'ODD 11 « Villes et communautés durables »**

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix et partenaires du programme européen
Walk the Global Walk (2018)



Disponible [en cliquant ici](#) ou en scannant ce QR code

- **Recueil d'activités sur l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques »**

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix et partenaires du programme européen
Walk the Global Walk (2019)



Disponible [en cliquant ici](#) ou en scannant ce QR code

- **Recueil d'activités sur l'ODD 16 « Paix, Justice et Institutions efficaces »**

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix et partenaires du programme européen
Walk the Global Walk (2020)



Disponible [en cliquant ici](#) ou en scannant ce QR code

- **Cahier de vacances des Objectifs de développement durable**

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix (2021)



Disponible [en cliquant ici](#) ou en scannant ce QR code

- **Serious Game - Mission 1.5**

©Organisation des Nations Unies



Disponible [en cliquant ici](#) ou en scannant ce QR code

- **Repères : manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique**
©Conseil de l'Europe



Disponible [en cliquant ici](#) ou en scannant ce QR code

- **Repères Juniors : manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique avec les enfants**
©Conseil de l'Europe



Disponible [en cliquant ici](#) ou en scannant ce QR code

- **Passeport pour tes droits**
©Conseil de l'Europe



Disponible [en cliquant ici](#) ou en scannant ce QR code

- **Ressources pédagogiques pour comprendre le droit**
©Défenseur des droits



Disponible [en cliquant ici](#) ou en scannant ce QR code

- **Activité Qui paire gagne**
©Institut international des droits de l'Homme et de la paix



Disponible [en cliquant ici](#) ou en scannant ce QR code

Informations

Sur le site de la Région Normandie : normandie.fr
Et sur celui de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix : 2idhp.eu

Contacts

Institut international des droits de l'Homme et de la paix

— Citis, le Pentacle
5, avenue de Tsukuba
14 200 Hérouville Saint-Clair

Clémence Bisson

Coordinatrice des programmes
clemence.bisson@2idhp.eu

Alexandra Frontali

Chargée de mission eHo
alexandra.frontali@2idhp.eu

Juliette Joyeux

Apprentie chargée de mission
juliette.joyeux@2idhp.eu
